

Meilleurs vœux 2008

« Harmonie quantique », Keiko Courdy, Décembre 2007

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE
Conseil Municipal
du 21 novembre et du
12 décembre 2007

Fête du Mimosa

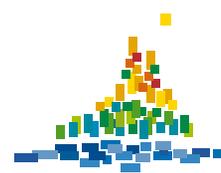
P8

SOCIAL
Journée d'information CESU
CCAS

P13

SPORT
Le sport avec
VIS TA MINE
Vélo
Sprint Biotois

P28



BIOT
TERRE D'IMAGINATION

Chères Biotoises, Chers Biotois,

Notre village est vivant et bien vivant et il vient à nouveau de le prouver en associant notre patrimoine avec les activités les plus modernes.

Cette double identité biotoise a brillamment été illustrée par l'accueil que nous a offert l'entreprise Galderma, premier centre de recherche mondial en dermatologie pharmaceutique, à l'occasion de la manifestation, traditionnelle en cette fin d'année, de présentation de l'agenda.

Le thème de l'agenda de cette année, le patrimoine, s'est trouvé ainsi rapproché de l'un des axes forts de BIOT : la capacité d'imagination aussi bien des ingénieurs et scientifiques de Sophia-Antipolis que des artisans et artistes qui animent notre village.

L'animation multimédia présentée par le Club micro-informatique a d'ailleurs permis d'illustrer plus encore cette double richesse.

Quelques jours plus tard, l'exposition « Si Fontaines m'étaient Contées » présentée par les amis du Musée d'Histoire Locale a, pour sa part, jeté un nouveau pont entre passé et futur en présentant une splendide collection de fontaines d'intérieur anciennes et contemporaines. Les artistes de Biot et de Vallauris invités à créer des fontaines spécialement pour cette occasion ont ainsi contribué par leurs œuvres modernes à l'extension du patrimoine.

Cette présence du patrimoine dans notre vie de tous les jours a, enfin, été illustrée par l'incident qui a marqué les travaux de rénovation du toit et de la façade nord du presbytère. En effet, les préparatifs des travaux prévus et votés par le Conseil au budget 2007 ont montré la nécessité de procéder immédiatement à un premier niveau de consolidation ce qui a conduit à fermer, jusqu'au 1er décembre, le bâtiment et l'église. Les travaux du presbytère pourront ainsi être poursuivis et terminés en 2008 sans encombre.

Cet épisode a eu pour mérite de provoquer une réaction positive de la part des Monuments Historiques en faveur de la rénovation de l'église elle-même. La municipalité et la Paroisse accompagnent donc ensemble les services de l'Etat concernés afin de voir se réaliser, enfin, sa mise en valeur le plus rapidement possible, ce qui apparaît à tous comme un enjeu patrimonial essentiel.

Vivante, notre commune le sera donc, en 2008 comme les années précédentes, en s'appuyant sur son identité riche de son patrimoine, de son environnement, et de ses capacités à aborder le futur avec enthousiasme et ... imagination.

Que 2008 vous apporte les bonheurs que vous attendez, mais aussi, la joie de les partager autour de vous.

Bonne année à toutes et tous.

Votre Maire

N .B. : Les échéances électorales locales approchant, vos élus, depuis le mois de mars 2007, ne signent les articles correspondant aux activités dont ils ont la charge que par la mention de leur fonction. C'est pourquoi vous ne verrez plus leur nom apparaître, y compris celui du Maire.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

MEILLEURS VŒUX 2008



BIOTinfos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT
6000 exemplaires

**Directeur de la publication et
de la rédaction**
François-Xavier Boucand, Maire

Conception-rédaction
Service communication
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
OPS2 / Service Communication

Impression
Graphic service

Photos
Couverture : Keiko Courdy
p27 : fotolia.com

Remerciements
Comité de relecture
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Biot Téléthon	4
Les pompiers ont fêté la Sainte Barbe	5
Amicale des anciens combattants	5
Fête du Mimosa	6
Soirée de présentation de l'Agenda Municipal 2008	7
Du nouveau pour le presbytère de l'église	7
Sécurité aux abords des écoles	7
Médailles d'honneur du travail	8
Conseil municipal du 21/11/2007	8
Conseil municipal du 12/12/2007	11

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CCAS - Les animations de nos séniors	13
Journée d'information CESU	13
Croix Rouge Française	14
Calendrier des ateliers Adapt In France	14
Avoir un enfant différent aujourd'hui	15
L'accueil des villes Françaises	15
Noël au Centre multi-accueil l'Orange Bleue	15

CULTURE, ART, ARTISANAT

Présentation de la saison culturelle 2008	16
Zoom en image sur les expositions Biotoises	17
Cinéma à l'Espace des Arts	17
Calendrier de l'Avent	20
Recensement des œuvres données à la commune	21
Bibliothèques	21
Les concerts de midi	22

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Le Provençal	22
--------------	----

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Une nouvelle carte gratuite pour les 12/25 ans	24
Inscriptions au Centre de Loisirs pour février	25
Ouverture d'un Centre de Loisirs hors vacances	26
Vernissage de l'exposition du Petit Atelier	26

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Informations Bus	27
Gestion de l'eau : soyons vigilants	27

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Un site pour l'association Vivre à Saint-Philippe	27
---	----

SPORTS

Le sport avec VIS TA MINE	28
Les randonnées avec le BAC RANDO	28
Vélo Sprint Biotois	28
Assemblée générale à la Boule Amicale Biotoise	29
Terpsichore en mouvement pour 2008	29

CARNET

Naissances	29
------------	----

MENUS DES ÉCOLES

INFOS PRATIQUES

Petites annonces	31
Nouveautés !	32

AGENDA, BLOC NOTES

34

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

BIOT TÉLÉTHON 2007



Comme nous nous étions engagés l'an dernier, BIOT TELETHON était présent les 7 et 8 décembre derniers. L'équipe d'organisation s'est étoffée avec les pompiers de Biot du Major Dorian Desvaux et de Sandrine Champenois, efficace coordinatrice. Dès 18h, Solange de VIS TA MINE donnait le coup d'envoi de l'édition 2007, par une leçon de Fitness endiablé. Pendant ce temps là, Marc Blanc et les joyeux drilles de Brague Générations préparaient le vin chaud. Ensuite, tout le monde s'est réuni autour de la buvette devisant sur la journée du lendemain et même des futures municipales.

Dès 10h, Solange, notre pile atomique, nous a organisé un réveil musculaire très tonique. Nouveauté pour cette année: les joutes Biotoises. Reprenant une tradition

provençale, ces joutes Biotoises ont enchanté public et joueurs. Pierre Caléca et ses jeunes du Taekwondo ont, toute la journée, défié tous les combattants. Seule, une personne a fait chuter le prof... Puis, l'artiste BEN, parrain du Calendrier de l'Avent, est venu s'essayer aux joutes, ce qui donna lieu à un moment plein de délires.

Pendant ce temps-là, les pompiers organisaient un parcours sportif qui a donné lieu à de belles performances, au pré des Combes. Les enfants sont venus en nombre pour faire le tour du village en Camion Citerne Feu. Voyage qui se terminait par une séance photo, avec blouson de cuir et casque. Les loteries ont obtenu un grand succès. Elles étaient dotées de magnifiques pièces, offerts par Augé Laribé et les verriers du village, Pascal

Guyot, Antoine Pierrini, Christophe Saba et la Verrerie de Biot.

Toute la journée, de nombreuses activités se sont succédées pour amuser les petits et les grands et surtout récolter de l'argent pour la recherche génétique: marche active avec VIS TA MINE (plus de 40 participants), initiation au monocycle avec Cycl'op, aux gestes de premier secours avec Christophe Baerr de la Croix Rouge Française et au golf avec Jean- Luc Autiero. Les golfeurs étaient présents au Golf de Biot de Gabriel Camérini ainsi que les boulistes d'Henri. Comme en 2006, Loïc Thiébault a tenu le micro, donnant la parole aux associations présentes et incitant le public à participer aux animations proposées. Les Biotois ont été encore très généreux. Cette édition a rapporté

2200 € de recettes ce qui est un succès par rapport aux 1300€ de l'an dernier, même si le montant des dons a chuté de moitié. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces deux journées et particulièrement à nos hôtes de charme que

furent Ariane, Marine, Nathalie et Andrée qui ont proposé nounours, pin's, billets de participation et les bougies de l'espoir offertes par les commerçants de Biot. Dans cette réussite, il ne faut pas oublier le soutien de la ville de Biot, de Christian à la sonde, de la police municipale, du service communication et des services techniques. Grâce au Téléthon, un véritable bond en avant a été fait, ces dernières

années, dans la compréhension de nombreuses maladies génétiques et dans la reconnaissance en France et en Europe des 6000 maladies rares qui concernent 3 millions de personnes en France et 25 millions d'européens. Encore un grand merci et à l'année prochaine.

Gérard Corboli
Coordinateur du Biot Téléthon
2007

LES POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE BARBE



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Après avoir accompli notre devoir de mémoire au Monument aux Morts, notre amicale s'est retrouvée à l'auberge de la Vallée Verte, où la tradition nous recevait avec

feuilletés et apéros suivis d'un délicieux repas dansant. Quelle belle journée !

Merci à nos épouses pour leur travail, à Monsieur le Maire et son

épouse pour leur présence, ainsi qu'à Monsieur Mouradian.

Denys Jean Louis
Président



■ FÊTE DU MIMOSA : DIMANCHE 3 FÉVRIER

En ouverture de la saison la fête du mimosa se déroulera le dimanche 3 février 2008 et nous promet une journée de liesse autour de la première fleur de l'hiver le mimosa.

La floraison nous procure chaque année quelques angoisses car cette fleur qui arrive à éclore en plein mois de janvier est fortement exposée aux caprices de la météo. L'équipe des bénévoles et les services techniques sont déjà mobilisés pour les préparatifs de cette manifestation traditionnelle.

Rappelons que notre cité était il y a quelques décennies l'un des lieux privilégiés de la culture du mimosa. La famille Bel était l'un des plus importants producteurs et expédiait la fleur dans des papiers faits de roseaux du coin, vers toute l'Europe. Aujourd'hui grâce à la famille Bel-Gaidoz qui nous offre toute la récolte pour orner notre village, nous pouvons faire perdurer cette tradition.

Nous vous invitons à venir nombreux ce dimanche 3 février afin de participer et de profiter des animations inscrites au programme.

UNE JOURNÉE CONVIVIALE ET FESTIVE AU CŒUR DU VILLAGE

Toute la journée, venez découvrir les groupes folkloriques, fanfares, carnavaliers et grosses têtes, mini chars du carnaval de Nice. Batailles de confettis et mimosa vous attendent. Les enfants costumés effectueront des promenades en chars. Sans oublier, à 12h15, le vin d'honneur place de Gaulle, offert

par le Comité des Fêtes, tous les biotois et amis de Biot y sont cordialement invités.

La joie et la convivialité sont notre devise, venez nombreux partager ces moments-là.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 3 FÉVRIER DE 11H À 17H

11h à 12h15 : Evolution du groupe folklorique La Ciamada Nissarta

12h15 : vin d'honneur place de Gaulle offert par le comité des fêtes

14h30 à 17h : fanfare de la jeunesse niçoise et ses majorettes groupe folklorique de la Parpaïola de Drap

Corso Carnavalesque avec char et grosses têtes du carnaval de Nice et d'autres surprises

Navette tous les ¼ d'heure depuis le village vers tous les parkings

alentours. De 10h30 à 13h et de 14h à 17h30.

Renseignements Office de Tourisme 04 93 65 78 00

CALENDRIER DU COMITÉ DES FÊTES

27 avril : Fête du Printemps

13 juillet : Bal de la Fête Nationale

22.23.24 et 25 août : Fête patronale de la Saint-Julien

LE COMITÉ DES FÊTES ET SA PRÉSIDENTE JOSETTE ROUX, VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX 2008.



SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE L'AGENDA MUNICIPAL 2008



Le mardi 11 décembre, s'est tenue la soirée de présentation de l'agenda 2008 au sein de l'entreprise GALDERMA Recherche et Développement.

En collaboration avec M. Frédéric Fourquin, président directeur général de l'entreprise, Mme Patricia Cartagena, assistante de direction, ainsi que le personnel du laboratoire, la Ville de Biot a présenté l'agenda 2008 dans un

cadre exceptionnel, en présence de nombreux invités*

Après une présentation en images du site de GALDERMA par le Directeur Général, suivie d'un exposé sur les différentes recherches effectuées, le Maire a dévoilé le contenu de l'agenda 2008.

A travers douze pages, la commune a souhaité mettre en valeur son patrimoine, tant historique que naturel, afin d'en révéler ses

différents aspects.

Le Club Informatique a également contribué à mettre en lumière, en proposant un diaporama sur Biot d'hier et d'aujourd'hui, qui a été accompagné d'un cocktail aux saveurs provençales.

** parmi lesquels Eric Pauget conseiller général, élu du conseil municipal, présidents d'associations biotoises, chefs d'entreprises.*

DU NOUVEAU POUR LE PRESBYTÈRE ET L'ÉGLISE

Le Conseil Municipal ayant voté, au budget 2007, le changement de la toiture du presbytère et la reprise de certains éléments de façade côté nord, il a été effectué, à l'automne, un premier diagnostic des travaux à réaliser. Ce diagnostic a malheureusement mis en évidence le caractère dangereux de la situation ce qui a conduit à fermer le presbytère et, par précaution supplémentaire, l'église Sainte-Marie Madeleine, le temps que les travaux de consolidation soient effectués. Ceci a été réalisé en novembre et, depuis le 1^{er} décembre, ces deux bâtiments sont à nouveau ouverts à tous.

Cet événement a mis en évidence la nécessité de prévoir les travaux définitifs du presbytère de façon plus large que prévu initialement. Le Conseil Municipal du 12 décembre a donc voté de nouveaux crédits pour qu'ils puissent être réalisés en 2008 d'une façon définitive.

Au-delà de la question du presbytère se pose celle de la remise en état de l'église elle-même, placée sous la responsabilité de la Direction des Monuments Historiques.

Pour faire avancer ce dossier un groupe de travail réunissant la paroisse, les élus et les services municipaux a été constitué. Il s'est réuni le jeudi 13 décembre afin

de coordonner les interventions auprès des services concernés de l'Etat et activer ainsi un processus actuellement beaucoup trop lent malgré les promesses du Ministère de la Culture. Il suivra régulièrement les différents aspects des questions en cours avec un objectif commun: la rénovation du Patrimoine de notre commune aussi bien en ce qui concerne les bâtiments de l'église et du presbytère que les objets classés qu'ils recèlent.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Afin de renforcer la sécurité autour des établissements scolaires, la Ville de Biot recherche un papi ou une mamie trafic pour développer son équipe. Contact : Direction des Ressources Humaines, Tél. 04.92.91.55.84/85.86

■ MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

En présence du Conseil Municipal, le mercredi 12 décembre 2007, Salle des Associations, Espace Vernante à Biot, Monsieur le Maire a eu le plaisir de remettre les Médailles d'Honneur du Travail, ainsi que les diplômes à :

- **Madame Béatrice NAIGEON**

Médaille Argent

- **Monsieur Pierre KERBIDI**

Médaille Argent

- **Monsieur Chantra TRY**

Médaille Argent

- **Monsieur Henri SALVIA**

Médaille Vermeil

Ces médailles d'Honneur du Travail récompensent l'ancienneté des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par toute personne salariée, dans le cadre

de leurs activités professionnelles, et décernées par le Ministre de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement..



■ PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2007

Monsieur le maire, en début de conseil, a rendu hommage à Mrs Roland Libot, ancien adjoint au Maire, et Eloi Monod, Maire de Biot de 1965 à 1971 et créateur de la Verrerie de BIOT en 1956. Les conseillers et le public ont alors respecté une minute de silence.

CONTENTIEUX

Le conseil a autorisé le maire à signer un protocole d'accord transactionnel permettant l'intervention des assurances dans un litige concernant une victime d'inondation.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES ECO-MAIRES.

Le Maire propose que la commune adhère à l'Association nationale des Eco-maires aux travaux de laquelle il a participé en représentant les Maires des Alpes Maritimes sur les questions liées aux risques naturels et risques majeurs. L'objectif est que Biot prenne en compte, de plus en plus fermement, les questions liées à

l'écologie et au développement durable dans ses décisions d'investissement comme dans son fonctionnement.

La solution des problèmes importants que rencontre notre société implique qu'au niveau du terrain ces dimensions essentielles conduisent des décisions innovantes et respectueuses de l'environnement.

L'association des Eco-maires, qui réunit des communes de toutes orientations politiques, est un carrefour irremplaçable d'expériences sur le territoire français.

Le Conseil décide d'y adhérer à l'unanimité.

COMMERCIALISATION DE L'ESPACE COMMERCIAL SAINT PHILIPPE

Le projet de centre de vie comprend un supermarché Leclerc de 1200m², un espace réservé aux commerces, restaurateurs et artisans indépendants de 450m² et 400m² destinés aux activités publiques.

Le conseil a accepté, à l'una-

nimité, le protocole de partenariat avec les Chambres de Commerce et des Métiers et l'aménageur en vue de la recherche de commerçants et artisans indépendants pour l'animation de l'espace commercial.

CESSION À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE PARCELLES PRÉEMPTÉES CHEMIN DES PRÉS.

En novembre 2007, le maire a préempté la propriété cadastrée BP 30 et BP 31 située chemin des Prés car ce quartier est destiné au réaménagement de la zone artisanale des Prés.

L'aménagement du territoire est une compétence CASA. Aussi, à l'unanimité, le Conseil a décidé la cession de ces parcelles à la Communauté d'Agglomération à leur prix d'acquisition (220.000€).

DÉMATÉRIALISATION DES ÉTATS DE PAYE AVEC LA TRÉSORERIE.

Un grand flux papier transite chaque année entre la commune, le comptable du trésor et la Chambre régionale des Comptes. L'utilisation d'un support numérique permet une économie considérable de papier.

A l'unanimité, les conseillers ont accepté la convention de dématérialisation des états de paye avec la trésorerie.

CRÉATION D'UN CORRESPONDANT « AIR »

L'armée de l'air souhaite avoir avec les communes un réseau de correspondants afin d'informer les jeunes sur les activités et les emplois de l'Armée et de recenser les possibilités de reconversion dans le secteur public au profit des militaires quittant l'armée de l'air.

Mme Bois a voté contre.

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE L'EGANAUDE.

Le seuil des 600 élèves étant dépassé le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné M. Guy Anastile comme membre supplémentaire, M. Philippe Mouradian ayant retiré sa candidature pour permettre à la minorité du Conseil d'être représentée.

CONVENTION AVEC LE SICTIAM POUR L'UTILISATION DU LOGICIEL E-ACTION SOCIALE

Dans le cadre de la modernisation de l'action sociale, il s'est avéré nécessaire de procéder à l'acquisition d'un logiciel adapté qui sera subventionné à 80 %. Décision prise à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT SAINT ELOI

• Promesse de vente

La finalité du projet Saint Eloi est de proposer, dans la continuité du vieux village, au sein d'une maison de retraite sociale pour les personnes dépendantes, un logement et des services adaptés aux personnes âgées, en assurant, à proximité, un objectif de diversité d'accueil des jeunes et des familles à revenus modestes.

Ce lieu de vie intergénérationnel comprendra donc une maison de retraite à tarif conventionné de type EHPAD permettant l'accueil de 79 personnes, des locaux de services aux anciens restant leur domicile dont un restaurant intergénérationnel, des logements étudiants et des logements locatifs.

Ce projet répond aux orientations du schéma gérontologique départemental, de par la diversité de l'offre de prise en charge : hébergement permanent, hébergement temporaire, accueil de jour, unité spécifique pour personnes âgées désorientées, et de par les tarifs proposés qui seront conformes aux limites fixées par le Conseil Général pour en garantir le caractère social.

Conformément à la demande de la municipalité, les signataires de la promesse de vente doivent construire 400 m² de locaux qui permettront, en particulier, la création d'une plate-forme gérontologique pour répondre aux besoins de maintien à domicile des personnes âgées qui le désirent.

Une équipe a été retenue après consultation pour proposer trois partis architecturaux différents. Elle est composée d'un bailleur social (la SFHE) qui se porte acquéreur du terrain pour y réaliser le projet dont il restera propriétaire, d'un gestionnaire d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Sud Génération Accueil), et d'un cabinet conseil spécialisé en structure pour personnes âgées (ORA).

Depuis avril 2007, date à laquelle le conseil Municipal a autorisé le maire à négocier une promesse de vente avec la SFHE, les partenaires se sont rapprochés pour préciser les modalités de cette cession. La promesse de vente prévoit que l'acte authentique de vente ne pourra être conclu sans la signature conjointe de conventions qui assureront à la commune une position de partenaire incontournable dans la gestion des aménagements réalisés.

Le Conseil a autorisé le maire à signer la promesse de vente des parcelles cadastrées 49, 50, 51, 52, 53, 55, au prix proposé par l'aménageur lors de sa mise en concurrence et correspondant à celui retenu par le service des Domaines, soit 1.882.000 €.

Ont voté contre :

Mmes Enselme Véniat, Ramozzi, Maury, Mrs Sauvage, Tekielski, Pinier, Anastile, Duranthon, Fortuné.

• Engagement à exercer le « réméré »

L'aménagement du terrain du Mas Saint Eloi, comme mentionné ci-dessus, ne prendra qu'une partie minoritaire du terrain communal. Il restera disponible, après aménagement, quelques emplacements constructibles et une large zone non constructible. Ces espaces, dont la commune entend rester propriétaire, permettront la réalisation de chemins piétons entre l'entrée du Mas Saint Eloi et le chemin Durbec et vers la brague ainsi que l'aménagement d'un jardin public et de jardins potagers familiaux. Grâce à la faculté de réméré, la commune et les générations futures pourront ainsi rester propriétaires de cette partie et l'ouvrir au public.

Le conseil s'est engagé à exercer la faculté de réméré conférée à la commune lors de la cession du terrain contre un montant de 526.000 euros, ce qui revient à vendre le terrain constructible, toujours sur la base estimée par les Domaines, à 1.356.000 €.

Ont voté contre :

Mmes Enselme Véniat, Ramozzi, Maury, Mrs Sauvage, Tekielski, Pinier, Anastile, Duranthon, Fortuné.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Ce débat précède le vote du budget de l'année suivante et est consacré à un examen des principes qui conduisent à la construction du budget.

Les grands axes du projet sont :

> Construction du budget à partir de la stabilité des taux de taxes foncières et d'habitation (5^{ème} année consécutive)

> Maîtrise des charges de fonctionnement courant des services tout en augmentant le niveau de service rendu.

> Nouvelles actions mises en place par les services:

lutte contre les inondations (entretien et curage de valons), service de remplacement d'un bus, réaffectation des dépenses de produits phytosanitaires vers des solutions de lutte biologique intégrée, diversification des ateliers proposés par les bibliothèques, élaboration de la version multimédia du Guide de l'Artisanat et des Métiers d'Art, augmentation de la capacité d'accueil du centre Multi Accueil de l'Orange bleue (petite enfance), création de nouveaux supports de communication pour le tourisme, développement des animations de quartiers et soutien aux « Projets Jeunes ».

> Baisse des dépenses de fonctionnement en bureautique et optimisation de la gestion des stocks de produits d'entretien.

> Construction du budget de l'assainissement en intégrant ses charges de personnel et ses charges de fonctionnement.

> Investissements :

- travaux de voirie, trottoirs et réseaux : chemin de Saint Julien, vieille route d'Antibes, jeu de la baume, Vallée Verte

- opération FISAC : Aménagement prioritaire du parking sous-barri et ascenseur pour accès direct au village,

- aménagement de la RD4 entre le jeu de boules et la mairie

- toiture et façades du presbytère

- étude du réaménagement de la place aux Arcades

> **Equipements** : réhabilitation de la Poterie pour ouverture aux activités communales, associatives et aux jeunes, mise en synthétique du stade Pierre Bel et préparation, avec les Monuments Historiques, de la réhabilitation de l'Eglise

> **Prévention** : installation

d'hydrants, renforcement de canalisations afférentes et déclaration d'utilité publique pour l'acquisition de l'assiette foncière du bassin des Horts

> **Assainissement** : lutte contre les eaux parasites et mise en place des réseaux d'assainissement collectif de la Vallée Verte

APPROBATION DU RÈGLEMENT MUNICIPAL DES CIMETIÈRES

Le règlement municipal des cimetières et les modalités d'utilisation des caveaux provisoires ont été votés à l'unanimité.

CLASSEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME DANS LA CATÉGORIE DEUX ÉTOILES

Le classement portant sur la qualité de service est prononcé pour cinq ans. Celui de l'Office du Tourisme de Biot arrive à échéance et, à l'unanimité, le Conseil a souhaité solliciter son renouvellement auprès de Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes.

TROIS DÉCISIONS MODIFICATIVES TECHNIQUES DU BUDGET DE LA VILLE ET DE L'ASSAINISSEMENT ONT ÉTÉ ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

PROLONGATION DU CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

La commune a délégué, voici près de 70 ans, la gestion de son service de l'eau à « Véolia Eau, Compagnie Générale des Eaux » et le contrat vient à échéance le 31 décembre 2007.

La commune a lancé une procédure de consultation pour la délégation de son service public d'eau potable à partir d'objectifs définis par le Conseil Municipal.

Compte tenu des délais nécessaires pour l'aboutissement des procédures, le Conseil, comme prévu par la loi, a accepté de prolonger de six mois le contrat en cours. (Abstention: Mme Bois)

ACQUISITION D'UNE PARCELLE, CHEMIN DES PRÉS

Le Conseil Municipal a décidé l'achat de la partie de la parcelle BP 12 nécessaire à l'élargissement de la partie haute du chemin des prés, soit 107 m² au prix de 17 000 €.

M. Corboli n'a pas pris part au vote. Mme Enselme et M. Pinier se sont abstenus.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE L'ACCÈS DU PARKING SOUS BARRI

A l'unanimité, le Conseil a décidé l'achat de la partie de la parcelle BL 55 qui facilitera l'accès au futur parking Sous Barri à savoir 251 m² au prix de 2510 €.

CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR ENTRE LA MAIRIE ET LE CHEMIN DE SAINT-JULIEN.

Le Conseil a approuvé les conditions financières de réalisation des aménagements et les conditions de reprise par la commune de la propriété de ces aménagements ou de leur gestion et entretien ultérieur et a accepté la convention.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2007

ACQUISITION FONCIÈRE POUR LA RÉALISATION DU CHEMINÉ- MENT PIÉTON ENTRE SAINT- PHILIPPE ET LA CHÈVRE D'OR.

Le Conseil a approuvé, à l'unanimité, l'acquisition auprès du Symisa, des parcelles AD 85 et AD 178 pour un 1 € symbolique, ce qui permet de disposer de la propriété de l'assiette du chemin piéton réalisé récemment.

ESPACE ÉVÉNEMENTIEL COM- MUNAUTAIRE DE BIOT - EGA- NAUDE

La CASA a décidé la création d'un espace de manifestations associatives, culturelles et scientifiques qui comprendra une salle principale de 1.150 m² et des surfaces d'accueil et locaux techniques pour 250 m² soit une superficie totale de 1.400 m² permettant l'accueil de 700 personnes. Il s'agit de disposer d'un lieu, de type grande Salle des Fêtes où pourront se dérouler, banquets, concerts, expositions et toutes manifestations importantes. Situé sur BIOT et donc facilement utilisable, cet équipement sera construit, à l'Eganaude, à côté du Dojo et du restaurant. Son financement est assuré par la CASA et l'architecte est prêt à déposer la demande de permis de construire.

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, la mise à disposition de la CASA du terrain cadastré AB 59 nécessaire à la construction de cet espace événementiel.

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE SAINT JULIEN

Le montant prévisionnel des travaux d'aménagement du chemin de Saint Julien a été estimé à 6.312.488 €. La loi Bouchardeau impose qu'avant tout processus de déclaration d'utilité publique les projets de travaux supérieurs à 1900000 € soient soumis à une étude d'impact. Les conseillers, à l'unanimité, ont approuvé les termes de l'avenant proposé par l'entreprise à qui a été attribué le

marché de maîtrise d'œuvre. Celui-ci s'élève à 9 870 €HT.

CRÉATION D'UN EMPLOI D'AR- CHITECTE À DURÉE DÉTERMI- NÉE DE 3 ANS

Compte tenu que la recherche d'un fonctionnaire n'a pas abouti, le maire a été autorisé à recruter un agent non titulaire pour une durée de trois ans. Ce poste remplacera celui mis en place précédemment pour une durée de un an.

CRÉATION D'UNE INDEMNITÉ COMPENSANT LES JOURS DE REPOS TRAVAILLÉS.

Pour permettre aux agents qui souhaiteraient bénéficier de la mesure définie par le décret ministériel du 12 novembre 2007, instituant une indemnité compensant les jours de repos travaillés, le Conseil Municipal a décidé la création de cette indemnité au titre de l'année 2007.

Le bénéfice de cette mesure est limité, dans la limite de 4 jours, aux agents titulaires, au 30 novembre 2007, d'un compte épargne temps.

Se sont abstenus : Mme Monod, Mrs Corboli et Sartor et ont voté contre : Mmes Bois et Sens Méyé.

RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE DE L'EGANAUDE.

Le service jeunesse propose des interventions destinées à développer, en direction des collégiens, la prévention vis-à-vis des comportements à risques et les attitudes citoyennes.

La convention de partenariat liant notre commune et le Collège de l'Eganaude a été renouvelée à l'unanimité.

RECENSEMENT DES ŒUVRES, TROPHÉES ET OBJETS APPARTENANT À LA COMMUNE

Au cours des dernières décennies, de nombreux artistes ou artisans d'art ont effectué des dons manuels d'œuvres ou objet d'art à la commune.

Par ailleurs, cette dernière, à l'occasion d'événements particuliers a procédé à quelques acquisitions.

Le recensement des œuvres, qui a été approuvé à l'unanimité, permet d'enregistrer officiellement leur présence dans le patrimoine municipal. Le Conseil Municipal a remercié l'ensemble des donateurs pour la qualité des œuvres ainsi remises à la commune.

DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DU FOUR COMMUNAL.

Les expériences d'utilisation festive du four communal se sont déroulées, ces dernières années, de façon très satisfaisante. Il est maintenant proposé d'utiliser le four plus fréquemment avec des modalités connues de tous.

La mise en service du four, pour une ou deux semaines à chaque fois, sera concentrée sur les mois de février-mars, mai, septembre et novembre.

L'utilisation du four sera ouverte aux habitants et aux associations pour faire revivre les traditions et pour leurs activités festives. Des ateliers pour apprendre à fabriquer le pain seront proposés aux enfants et aux adultes.

Des visites du four seront organisées, avec l'office du tourisme, le jeudi avec la visite du village.

Les missions du « fournier », allumer le four, l'alimenter, animer les cuissons, conseiller, informer nettoyer le four après utilisation, ont été précisées.

Un règlement interne de fonctionnement du four communal sera élaboré en concertation avec les professionnels.

La convention d'utilisation du four communal par les boulangers et autres professionnels des métiers de bouche a été adoptée à l'unanimité.

DÉNOMINATION DU CHEMIN DU BASSIN DES COMBES ET DU PRÉ DES COMBES.

Le conseil municipal a décidé de dénommer : « Chemin du bassin des Combes » le chemin qui part du pont des Vignasses à hauteur du bassin de rétention des Combes et qui dessert le bas du quartier des Vignasses en rejoignant également le bas du chemin du Baou, et « Pré des Combes » le terrain acquis auprès de la ville de Bagneux, utilisé comme parking lors des principales manifestations du Village et l'été.

TAUX INCHANGÉS DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR 2008

Les taux d'imposition pour l'année 2008 seront inchangés pour la cinquième année consécutive et donc les mêmes que ceux de 2007 à savoir : 14,35% pour la taxe d'habitation, 10,90% pour la taxe foncière sur le bâti et 11,93% pour la taxe foncière sur le non bâti. Délibération adoptée à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2008

• Fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 13.004.909,55€, auquel s'ajoute, dès le budget primitif, un virement à la section d'investissement pour 227.889,67€.

• Investissement

Le total des dépenses d'investissements, financé entièrement par les sommes disponibles et donc sans aucun emprunt nouveau est de 2.867.042,35€. Cette somme comprend le remboursement d'anciens emprunts pour 747.633€.

Les investissements nouveaux prévus dès le budget primitif se montent à 1.190.735€, répartis comme suit :

- 220 000€ réservés à la lutte contre les risques inondations et incendies (en plus des équipements du réseau d'eau, décidés par la commune, et financés par le compte travaux du concessionnaire de l'eau)

- 277 000€ affectés aux travaux sur les bâtiments, en particulier les travaux définitifs de toiture et de façade du presbytère, la maîtrise d'œuvre de l'Eglise et le diagnostic énergie des bâtiments communaux.

- 110 000€ pour les voies, trottoirs, espaces publics et réseaux dont le traitement des eaux pluviales à l'entrée du village, la sécurisation du plateau d'évolution Olivari et du stade de la Fontanette et la remise en bon état des aménagements du pont vieux.

- 175.000€ pour équipements des services, travaux divers dans les bâtiments et études, dont :

+ étude de l'aménagement des parkings et garages des Bâchettes dont les travaux ne peuvent commencer que lorsque le parking sous-barrière sera en fonctionnement.

+ travaux d'aménagement destinés à faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap dans la commune (« opération handicap » menée de concert avec le groupe de travail correspondant comme effectué en 2006).

- 10.500€ pour les opérations « façades » et « vitrines » pour inciter les propriétaires à effectuer les travaux et valorisation nécessaires.

- 100.000€ pour des acquisitions foncières (sortie du chemin Saint Julien par exemple)

- 298.235€ disponibles pour les opérations d'aménagement en cours de préparation.

Il a été rappelé que, comme les années précédentes, à partir de la clôture des comptes de l'année (mars-avril), le budget supplémentaire utilisera les sommes disponibles à la fin de l'année précédente pour les affecter au financement des projets les plus importants.

Les sommes disponibles au budget primitif 2008 sont toutefois déjà en forte hausse par rapport à celles de 2007.

Le budget primitif 2008 de la commune a été voté à l'unanimité à l'exception de Mme Véniat et de Mrs Anastile et Fortuné.

BUDGET PRIMITIF DU SERVICE ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

• Section fonctionnement

Les dépenses réelles du budget de fonctionnement se montent à 951 955,65 € auxquelles il faut ajouter un virement à la section d'investissement de 23 044,35 €.

Les ressources prévisionnelles se montent à 975 000€.

• Section d'investissement

Le total des dépenses d'investissement est de 249 354,64 € et sera complété par les excédents dégagés sur les comptes de l'année 2007.

L'ensemble du budget de l'assainissement est marqué par la décision du Conseil d'Etat qui vient de mettre à la charge de la commune les dépenses et les intérêts d'un contentieux sur des travaux effectués en 1991, soit 16 ans après les faits... !

Le budget primitif 2008 de l'assainissement a été voté à l'unanimité à l'exception de Mme Véniat et de Mrs Anastile et Fortuné.

AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR ENTRE LA MAIRIE ET LE CHEMIN DE SAINT JULIEN

Les propriétaires de la parcelle BD n° 39 ont consenti une servitude de passage gratuite et perpétuelle nécessaire à l'emprise du trottoir. Le Conseil les en a remercié.

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN TROTTOIR SUR L'AVENUE DU JEU DE LA BAUME

La commune a validé la création d'un trottoir le long de l'avenue du jeu de la baume. Certains propriétaires ont manifesté le désir de vendre la partie de terrain nécessaire à l'emprise du trottoir.

Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé le maire à déposer une déclaration d'utilité publique et à signer les actes de cessions à titre onéreux dans le cadre des estimations fournies par le service des Domaines.

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LES ANIMATIONS DE NOS SÉNIORS

JEUDI 10 JANVIER 2008 :

Thé dansant de l'Épiphanie offert aux seniors biotois

Pour débiter gaiement cette nouvelle année, le Club « Destination Retraite » invite les seniors de Biot à participer, sur inscription, à une rencontre amicale se déroulant au foyer dès 14h, animée par un thé dansant. **Dégustation de la galette des Rois en après midi.**

Possibilité de déjeuner au foyer, sur réservation en téléphonant de 14h à 17h au 04 92 91 59 74 : la commande du repas doit s'effectuer au plus tard le mercredi précédant la semaine où a lieu l'animation. Participation : 4,60€ par personne pour le repas.

JEUDI 24 JANVIER 2008 :

Rencontre au foyer autour d'un loto gratuit.

Ouverture du jeu à 14h. Une collation

sera offerte aux participants vers 16H.

JEUDI 07 FÉVRIER 2008 :

Sortie varoise à Aups, Moissac et Villecroze

Excursion de la journée prévoyant une visite libre du village d'Aups ; un déjeuner dans une ferme-auberge à Moissac, puis un temps libre dans le village de Villecroze l'après midi. Participation : 20€ pour la restauration et 8€ pour la participation aux frais de transport.

JEUDI 21 FÉVRIER 2008 :

Journée libre dans le vieux Nice

Une promenade libre vous est proposée dans le vieux Nice, afin de flâner dans les ruelles puis de profiter des décorations du 124ème Carnaval ornant la place Masséna réaménagée pour accueillir le tramway. Le thème du Carnaval de cette année 2008,



programmé du mardi 19 février au dimanche 2 mars, est « le Roi des Ratapignatas » (chauve-souris). Départ de Biot à 9H00 ; retour vers 16h00. Participation : 8€ par personne.

Renseignements et inscriptions :
04 92 91 59 70
Foyer restaurant :
04 92 91 59 74

JOURNÉE D'INFORMATION CESU

Vous souhaitez de l'aide dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne (aide au ménage, aide aux courses, garde malade, garde d'enfants...). Vous souhaitez trouver un emploi de proximité (pouvant à terme déboucher sur une qualification). Vous souhaitez informer au mieux les personnes à la recherche de ces services. De nouveaux dispositifs existent et peuvent répondre à vos attentes. Le Pôle d'Action Sociale est heureux de vous convier à une journée d'information sur les modalités d'utilisation du chèque emploi service universel (CESU) et les aides financières possibles dans ce cadre, **le samedi 9 février 2008, de 9h à 13h.** Le programme complet sera diffusé dans le Biot-Infos du mois prochain.



PÔLE ACTION SOCIALE

Depuis le 3 décembre, Yaël TINSEAU a rejoint le Centre Communal d'Action Sociale au poste d'assistante socio-éducative pour assurer la coordination des démarches de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, en dehors des solutions déjà proposées par le service.



Précédemment assistante sociale au sein de l'hôpital de Cannes, Yaël se rapproche aujourd'hui des structures d'aides au maintien à domicile afin de répondre aux différentes demandes existantes sur la commune. Souhaitons-lui la bienvenue.

Contact :
Pôle Action Sociale
Centre Communal
d'Action Sociale
04 92 91 59 70

❑ CROIX ROUGE FRANCAISE, AGIR ENSEMBLE !

Le 15 novembre 2007, une réunion d'information générale s'est tenue à l'école de l'Île Verte, à partir de 19 heures. Elle a regroupé les adhérents et les sympathisants de la Croix Rouge Française de notre délégation de Sophia-Biot-Valbonne.

L'objet de cette réunion était de faire le bilan financier et moral de notre délégation, pour la période octobre 2006 - octobre 2007 mais aussi de mettre en perspective les projets de l'année 2008 afin de poursuivre et renforcer nos actions caritatives et de formation sur notre aire géographique. La qualité d'adhérent à la Croix Rouge donne deux possibilités :

- participer à l'élection du prochain conseil de délégation (mandat 2008 - 2012), scrutin qui doit se dérouler le 4 février 2008, 11, rue du Portugon, de 11 à 20 h.
- être candidat(e) au conseil de délégation. La délibération du 15 novembre 2007 du bureau

du conseil actuel a arrêté à douze le nombre de membres du conseil. Les membres du conseil actuel peuvent renouveler leur candidature sans fournir de lettre de motivation. Pour les personnes candidates pour la première fois à un conseil de délégation locale, les statuts de la Croix Rouge Française exigent la fourniture d'une lettre de motivation.

Une réunion qui a mis en lumière un bilan positif et qui s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié. De nouveaux bénévoles seront toujours les bienvenus dans notre délégation. A tous les lecteurs de biot infos, l'ensemble des bénévoles souhaite une bonne et heureuse année 2008.



NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

06 31 32 75 13 :

pour toute formation aux « gestes qui sauvent »

Pour toute demande d'aide, adhésion comme bénévole ou toute forme de dons :

A Biot 11, rue du Portugon

04 93 65 74 74

de préférence le mercredi et le samedi de 9h à 12h (possibilité de laisser un message les autres jours).

A Garbejaire Sophia-Antipolis 4, rue Louis Funel

04 93 65 34 36

❑ CALENDRIER DES ATELIERS DE L'ASSOCIATION ADAPT IN FRANCE

“

18 janvier 2008	de 9h30 à 10h30	L'achat-vente-location d'un logement
18 janvier 2008	de 11h à 12h	Assurances
25 janvier 2008	de 11h à 12h	Choc culturel

Un ou plusieurs sujets vous intéressent, des questions non résolues subsistent, alors n'hésitez pas à nous consulter, nous vous apporterons des réponses.

Pour tout renseignement et /ou réservation, veuillez contacter :
Association Adapt in France, Sylvie Kermin-Coiffier,
Bâtiment Centre de Vie, place Méjane, Garbejaire, Sophia Antipolis

Tél **04 93 65 33 79** Email : adaptinfrance@club-internet.fr
Site internet : www.adaptinfrance.org

”

■ AVOIR UN ENFANT DIFFÉRENT AUJOURD'HUI

L'association APIC06 a organisé, les 19 et 20 octobre derniers, un colloque sur le thème « Avoir un enfant différent aujourd'hui » avec, entre autre, un soutien financier du CCAS de Biot. La première matinée, a été consacrée à la loi de février 2005 et aux conditions de sa mise en œuvre avec notamment la Maison Départementale des Personnes Handicapées 06.

Au cours de l'après-midi, avec la participation de Georges Alzina, Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'Aide à la Scolarisation des Enfants Handicapés (ASH), différentes questions ont été traitées : « Comment l'école s'adapte-t-elle aux principes d'accessibilité

et de compensation déclinés par la loi ? » ; « Quels sont les enjeux de la loi pour l'école ? » ou « Comment et quand interviennent les différents acteurs ? ».

Il est ressorti des débats la nécessité de forger une culture commune et de communiquer, de songer à des formations pluri catégorielles, notamment au sein de l'Éducation Nationale. De nouveaux métiers vont émerger dans ce cadre qui sont assurés aujourd'hui par des associations comme APIC06. Il faut qu'une réelle offre d'insertion sociale soit construite au-delà de l'école pour « *sortir le système éducatif de l'étau intenable formé par la demande sociale de scolariser*

et l'insuffisante capacité sociale à insérer » souligna M. Alzina. Les nombreuses questions posées par la salle et les témoignages ont donné la mesure de l'écart entre une réalité faite d'attente, de difficultés innombrables, d'incompréhension, d'exaspération sur « *un sujet sensible, déclara M. Alzina, source d'immenses espoirs où la raison côtoie la souffrance et parfois les débordements affectifs et médiatiques* ».

Renseignements : APIC 06
Tél. : 06 85 42 82 33
apic.06@orange.fr

■ L'ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Nous voici en 2008 ! A l'aube de cette nouvelle année, votre AVF et moi-même, vous adressons nos vœux les plus chaleureux de bonne et joyeuse année, pleine de bonnes choses et, ensemble, faisons en sorte que l'AVF, grâce à votre indispensable concours, continue à vivre et à prospérer pour la joie de tous.

Pour commencer 2008 en beauté, Roland Schmidt va organiser le 5 Janvier, pour la deuxième fois, une visite au marché aux truffes et le déjeuner chez Jacques Chibois à la Bastide Saint Antoine à Grasse.

Place Sophie Laffitte
Rue Albert Einstein
Quartier les Lucioles
06560 Valbonne Sophia
Antipolis
www.avf-sophia.com
Tél. 04 93 65 43 00

■ NOËL AU CENTRE MULTI-ACCUEIL L'ORANGE BLEUE



CULTURE, ART, ARTISANAT

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2008

Les activités culturelles constituent un patrimoine commun et un élément important de la vie locale. Dans le cadre de leurs actions et de leur programmation annuelle, la commune et les associations contribuent chacune à leur niveau,

au développement des activités culturelles.

Elles offrent aux biotois une programmation diverse, éclectique accessible à toutes et à tous.

Voici un avant goût de la saison culturelle à Biot de janvier à

septembre 2008 tout en sachant que cet agenda ne peut que s'enrichir. En effet certaines associations n'ont pas encore finalisé leur projet.



samedi 12 janvier 2008
lundi 14 janvier 2008
vendredi 18 janvier 2008
samedi 19 janvier 2008
25 & 26 janvier 2008

Cloture Calendrier de l'avent et remise des prix aux artistes
Fin Exposition MAMAB et Bijoux
Cinéma EAC
Cinéma BRUT/à l'EAC
Théâtre EAC

Conférence Musée de Biot
durant le mois



vendredi 1^{er} février 2008
mercredi 13 février 2008
jeudi 14 février 2008
vendredi 29 février 2008

Cinéma EAC
EXPO PEYNET vernissage à 18 h
EXPO PEYNET jusqu'au 7/09
Théâtre EAC

Conférence Arezzo
durant le mois

1^{er}-28 & 29 mars 2008
vendredis 7 & 21 mars 2008

Théâtre EAC
Cinéma EAC

Sortie Musée de Biot
durant le mois

vendredi 4 avril 2008
dimanche 20 avril 2008
25 & 26 avril 2008

Cinéma EAC
Fin Exposition Fontaines Musée de Biot
Théâtre EAC

Conférence/cuisson
Arezzo durant le mois



samedi 3 mai 2008
mercredi 7 mai 2008
vendredi 9 mai 2008
samedi 10 mai 2008

vendredi 16 mai 2008
samedi 17 mai 2008
vendredi 23 mai 2008

samedi 24 mai 2008
vendredi 30 mai 2008
samedi 31 mai 2008

Apéro concert à 18h
Vernissage Exposition Musée de Biot
Cinéma EAC
Apéro concert à 18h
Culture en place
Heures Musicales église 21h
Apéro concert à 18h
Heures Musicales église 21h
Théâtre EAC
Théâtre EAC
Apéro concert à 18h
Heures Musicales église 21h
Apéro concert à 18h



dimanche 1^{er} juin 2008
6-13-17-20 & 28 juin 2008
samedi 7 juin 2008

samedi 14 juin 2008
samedi 21 juin 2008
dimanche 22 juin 2008

Exposition Keiko Courdy du 1/6 au 30/9
Heures Musicales église 21h
Heures Musicales église 21h
Apéro concert à 18h
Apéro concert à 18h
Fête de la musique
Patrimoine de pays

Conférence Arezzo
Sortie Musée
durant le mois

jeudis 10-17-24 & 31 juillet 2008

Cinéma de plein air

Heures Musicales début du mois

jeudis 7 & 14 août 2008

Cinéma de plein air

dimanche 7 septembre 2008
vendredi 12 septembre 2008
samedi 13 septembre 2008
20 & 21 septembre 2008

Fin Exposition Peynet
30 ans Photo Club fin 15/11
Vernissage Exposition Musée de Biot
Journées du Patrimoine



ZOOM EN IMAGES SUR LES EXPOSITIONS BIOTOISES



Bijoux d'aujourd'hui



Si fontaines m'étaient contées

« Féeries »

CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS



VENDREDI 18 JANVIER - 18H :
Il était une fois

La très belle princesse Giselle est bannie de son royaume magique de dessin animé et de musique par la méchante reine. Elle se retrouve à Manhattan... Déroutée par ce nouvel environnement étrange qui ne fonctionne pas selon le principe « ils vécurent heureux à tout jamais », Giselle découvre un monde qui a désespérément besoin de magie et d'enchantements... Elle va faire la connaissance d'un séduisant avocat spécialiste du divorce, qui est venu à son aide et dont elle tombe amoureuse. Le problème, c'est qu'elle est déjà fiancée au parfait prince de conte de fées. La question est : un amour de conte de fées peut-il survivre dans le monde réel ?



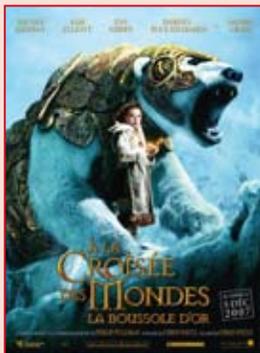
VENDREDI 18 JANVIER - 20H30 :
Lions et agneaux

Ils sont six. Tous sont impliqués de près ou de loin dans le combat de l'Amérique contre le terrorisme. Chacun arrive à un tournant de sa vie et les enjeux ne vont en être que plus élevés... A Washington, un sénateur aux ambitions présidentielles essaie de vendre la dernière stratégie globale à une journaliste d'information de télévision redoutée. Entre eux, c'est une lutte d'intelligence, de charme... et d'intérêts. Dans une université de la côte Ouest, un professeur idéaliste tente de convaincre un étudiant blasé de changer l'orientation de sa vie pour réaliser son potentiel. De l'autre côté de la planète, dans les montagnes enneigées de l'Afghanistan, deux de ses anciens élèves, loin des discours politiques et des arguments de leurs mentors, se battent juste pour survivre...



VENDREDI 1^{er} FÉVRIER - 18H :
Lucky Luke

New York, 1855. Lucky Luke escorte les Dalton pour un énième procès. Inévitablement, les quatre affreux s'évadent et pillent en règle les nombreuses banques de la future Grosse Pomme. La police à ses trousses, Joe Dalton planque le magot dans le chariot d'une caravane d'immigrants en partance pour la Californie. Bon gré mal gré, sous l'oeil attentif du cowboy solitaire, les Dalton s'intègrent dans la caravane pour de nouvelles aventures désopilantes.



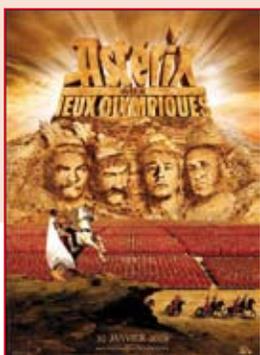
VENDREDI 1^{er} FÉVRIER - 20H30 :
A la croisée des Mondes

Lyra, 12 ans, est une orpheline rebelle qui vit à Jordan College, un établissement de l'Université d'Oxford, dans un monde parallèle qui ressemble au nôtre mais qui a évolué de façon un peu différente. Elle a pour compagnon Pantalaimon, son dæmon, un être capable de prendre de nombreuses formes animales. Le monde de Lyra est en train de changer. L'organisme gouvernemental global, le Magisterium, resserre son emprise sur le peuple. Ses sombres activités l'ont poussé à faire enlever des enfants par les mystérieux Enfourneurs. Parmi les gitans, qui ont perdu beaucoup des leurs, court une rumeur : les enfants sont emmenés dans une station expérimentale, quelque part dans le Nord et on pratique sur eux d'abominables expériences... Lorsque Roger, le meilleur ami de Lyra, disparaît à son tour, la petite fille jure d'aller le chercher, jusqu'au bout du monde s'il le faut...



VENDREDI 7 MARS - 20H30 :
Le diabolique barbier

Sweeney Todd, un barbier injustement envoyé en prison et dont la vie de famille a été détruite, jure de se venger à sa sortie. De retour en ville pour rouvrir sa boutique, il devient le « Demon Barber of Fleet Street » qui « rase la gorge des gentilshommes dont on n'en entend plus parler après ».



VENDREDI 21 MARS - 20H30 :
Astérix aux Jeux Olympiques

Astérix et Obélix devront remporter les Jeux Olympiques, permettre au jeune gaulois Alafolix d'épouser la Princesse Irina et lutter contre le terrible Brutus, prêt à tous les stratagèmes pour gagner lui aussi les Jeux Olympiques et se débarrasser de son père : Jules César.

Renseignements 04 93 65 07 02 ou eac@biot.fr

■ CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS

SOIRÉE CINÉMA BRUT LE 19 JANVIER

L'Espace Multimédia vous donne rendez vous à l'Espace des Arts, le **samedi 19 janvier** à partir de 19h30, pour une soirée de rencontre autour du « cinéma brut ». Lors de cette soirée, vous pourrez découvrir une sélection de courts métrages originaux. Vous poserez également vos questions aux intervenants, lors du débat. Attention les places sont limitées !

Merci de prendre contact avec l'Espace Multimédia pour les réservations au : **04 93 74 58 69 (du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00)**

Cet évènement est organisé en partenariat avec « le collectif de cinéma brut » de Mouans-Sartoux. Un rendez vous à ne rater sous aucun prétexte !



EXPOSITION D'ART NUMÉRIQUE VENICE

Jusqu'au **31 mai 2008**, venez découvrir les créations numériques de Venice. Une artiste originale qui mélange les genres entre pop art, psychédéisme et art numérique.

Venice se sent très proche des artistes de la Figuration Libre qui ont, au travers de leurs œuvres, pris la «liberté» de

faire «figurer» toutes formes d'art sans frontière de genre.

L'Espace Multimédia de Biot vous souhaite une excellente année 2008 !

*Rappel des heures d'ouvertures de l'Espace Multimédia de Biot
Du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.



LES VISITEURS DU SOIR

“ FAUT QUE CA DANSE

Lundi 7 janvier à 14h
jeudi 10 janvier à 20h30
Dimanche 13 janvier à 20h30

MY BLUEBERRY NIGHTS (V.O.)

Dimanche 13 janvier à 20h30
Lundi 14 janvier à 20h30

Patrimoine :

Mardi 15 janvier à 20h30 (Film à déterminer)

Les «Oubliés» de 2007 :

ROMAN DE GARE

Jeudi 17 janvier à 20h30

LA FILLE COUPÉE EN DEUX

Dimanche 20 janvier à 18h
Lundi 21 janvier à 20h30

L'AVOCAT DE LA TERREUR

Dimanche 20 janvier à 20h30

JOE STRUMMER, the future is unwritten (V.O.)

Mardi 22 janvier à 20h30

Ciné Môme :

LE RENARD ET L'ENFANT

Dimanche 20 janvier à 15h

L'ASSASSINAT DE JESSE JAMES PAR LE LÂCHE ROBERT FORD (V.O.)

Jeudi 24 janvier à 20h30

Dimanche 27 janvier à 18h

LA NUIT NOUS APPARTIENT (V.O.)

Dimanche 27 janvier à 20h30

Lundi 28 janvier à 20h30

ACTRICES

Jeudi 31 janvier à 20h30

Dimanche 3 février à 20h30

Lundi 4 février à 14h

En prévision :

**La Graine et le Mulet,
Le Dernier Voyage du juge
Feng, La Visite de la Fanfare,
I'm not there.**



Les Visiteurs du Soir - Cinéma de Valbonne-Sophia Antipolis (Salle des Fêtes)

Le Pré des Arts (ex Espace de la Vignasse) - 06560 Valbonne

Renseignements (répondeur) : 04 93 12 91 88 - site web : www.lesvisiteursdusoir.com

TARIFS : Séance : 6€ - Seniors : 5€- Adhérents : 4€ - Jeunes / Étudiants / Chômeurs : 3€

Adhésion Annuelle (Septembre 2007/Août 2008) : Individuelle : 15€,

Couple : 25€



PROGRAMMATION THÉÂTRE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

“ La compagnie Série Illimitée propose différents rendez-vous tout au long de l'année. À vos agendas !

25 ET 26 JANVIER :

Le fétichiste (Michel Tournier)

Martin a la fibre sentimentale, au sens propre, il ne peut aimer son Antoinette que par falbalas interposés.

Michel Tournier nous propose un héros extrêmement attachant, pudique, timide, mais déterminé et drôle. Le Fétichiste est l'histoire d'un homme, dont l'obsession pour les dessous féminins l'a conduit à l'internement.

«Le Collant et le Flottant... Je me suis toujours demandé ce qui a le plus de charme... Il y a deux écoles... Le Collant, bien sûr, ça épouse les formes et, en même temps, ça les tient, ça les affermit... Mais ça manque d'imagination, ça ne parle pas... C'est sec, laconique... C'est pète sec... Tandis que le flottant... Le Flou ... C'est ça qui fait rêver... C'est bavard... C'est une improvisation continue... Ca invite à glisser la main...»

Mise en scène: Léonie Baile.

Distribution: Serge Morisso.

29 FÉVRIER ET 1^{er} MARS :

La chambre mandarine (Robert Thomas)

Sept pièces différentes dans un même décor. La Chambre Mandarine a non seulement de la mémoire, mais aussi des oreilles. Elle fait son métier de chambre, quels qu'en soient ses occupants.

Spectacle d'élève de la compagnie Série Illimitée.



Espace des Arts et de la Culture de Biot
Spectacle à 20h30. Prix des places : 10€ et 13€.
04 93 65 07 02 ou 06 61 17 85 91.

CALENDRIER DE L'AVENT

A l'occasion de l'inauguration de la manifestation, un large public était au rendez-vous.

Le samedi 8 décembre, Ben a enfin fait son apparition. Alertées par un volet au ton provocateur, les rues du village ont été envahies par l'excentricité de l'artiste qui a présenté son œuvre avec l'humour décapant qu'on lui connaît. Le lendemain, la fête a entraîné petits et grands à danser sur des rythmes orientaux avec « Les Yourguis », mi-musiciens mi-échassiers, aux costumes colorés.

Au cours de l'après-midi, des créatures étranges ont surgi dans le village, une famille de caractères-marionnettes, à bord de son embarcation, a participé à l'ouverture du neuvième volet « Le Corset », accompagnée d'une mélodie légère et naïve propre à l'univers des « Gaspars ».

Pour le plaisir des plus petits, des ateliers créatifs proposaient de réaliser des créations colorées et inventives. Certains ont pu façonner de leurs petites mains des objets en céramique ou en argile, d'autres ont découvert l'art de la verrerie avec Pascal Guyot et quelques-uns pourront éclairer leur fenêtre grâce aux bougies qu'ils ont réalisées avec Gary Simmons.

Toute la journée, les enfants étaient conviés à décorer le sapin du village, dressé sur la place de Gaulle,

grâce aux conseils du marionnettiste Loïc Bettini. Afin d'achever cette première journée d'animation dans la convivialité, les commerçants ont offert un goûter, avant d'enchanter le village en l'illuminant de milliers de bougies la nuit tombée.

Les samedi 15 et dimanche 16 décembre, la fête a continué. Durant ces deux jours, le village s'est transformé en véritable jardin musical.

Les professeurs de l'Espace des Arts et de la Culture ont invité petits et grands à chanter Noël, une fondue au chocolat ainsi qu'un atelier chocolat étaient proposés par Pascal Picasse, chef pâtissier du restaurant « Le Jarrier » afin d'apporter une pointe de douceur dans le froid de décembre.

Tout au long de la manifestation, plusieurs contes ont emporté le cœur des spectateurs vers des contrées inconnues... au pays de Noël.

Jusqu'au 14 janvier, l'installation « Photonic Faces », proposée par Keiko Courdy, invite à la nuit tombée à voyager dans un ciel étoilé rayonnant de portraits de femmes biotoises.



BEN : UN PARRAIN D'EXCEPTION

La venue de Ben à Biot parrain du Calendrier de l'Avent a été l'un des temps forts de la manifestation. Il a dévoilé son volet à travers lequel il invite les passants à lui faire l'amour mais méfi...

Connu pour ses discours provocateurs, l'artiste a fait son show pendant deux

heures. Il a profité de l'occasion pour saluer des artistes biotois tels que Jacky Coville qu'il a retrouvé avec grand plaisir lors de l'inauguration. Elocutions humoristiques, conseils créatifs, mais également un grand intérêt pour chaque volet déjà ouvert dans le village, soulignant la créativité dont ont fait preuve les enfants.

VOTEZ POUR VOTRE VOLET PRÉFÉRÉ !

Cette année, trois récompenses seront décernées aux artistes : le prix du public, le prix du jury et le prix de la ville.

Pour le prix du public, vous avez du 24 décembre au 10 janvier pour élire le volet de l'artiste et le volet de l'école que vous préférez. Rendez-vous à l'Office de Tourisme (bulletin de participation à retirer

dans les commerces et à l'accueil de la Mairie).

Le prix du jury : c'est le même jury qui a sélectionné les artistes qui désignera « son » lauréat.

Le prix de la ville : les membres du Conseil Municipal et les services culturels de la ville voteront pour leur volet préféré du 24 décembre au 10 janvier.

CLOTURE ET REMISE DES PRIX AUX ARTISTES DU CALENDRIER DE L'AVENT : SAMEDI 12 JANVIER À 11H, BIOT VILLAGE.

Les Biotois sont invités à la clôture et remise des prix aux artistes du calendrier de l'avent le samedi 12 janvier à 11h à l'entrée du village en présence du personnage du Souriant de Loïc Bettini.

Visite commentée des œuvres par les artistes suivie d'un apéritif à la salle des mariages.

RECENSEMENT DES ŒUVRES DONNÉES À LA COMMUNE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE POUR VALORISER CE PATRIMOINE REMARQUABLE

Depuis des générations la présence d'artistes et artisans d'art sur le territoire communal, résidants ou ayant séjourné sur la commune, a largement contribué à la richesse de la vie culturelle locale et à la renommée internationale de notre village.

Ainsi, au cours des dernières décennies de nombreux artistes ou artisans d'art ont effectué des dons d'œuvres à la commune.

Afin d'inventorier, préserver et à terme, valoriser ce patrimoine

remarquable, la commune a initié une démarche de recensement de l'ensemble des œuvres qui lui ont été cédées, avec photos et fiche descriptive d'identification des œuvres.

Ce recensement s'inscrit pour la première fois dans l'histoire dans une démarche globale qui conduira à réaliser un inventaire afin de connaître, protéger et valoriser le patrimoine artistique communal.



BIBLIOTHÈQUES

BIEN SÛR QU'UN LIVRE PEUT CHANGER UNE VIE



«*Bien sûr qu'un livre peut changer une vie.*

C'est même à cette seule condition qu'il vaut vraiment la peine d'être lu ou écrit...

Mais cela confirme que les livres ne valent pas par eux-mêmes, ni pour eux-mêmes : ils ne valent que pour les vivants, ils ne valent que par la vie qu'ils contiennent ou qu'ils peuvent bouleverser.»

André Comte-Sponville.

Les ateliers d'écriture et d'illustration et les comités de lecture se poursuivent cette année. Des événements littéraires tel que le Printemps des Poètes, des spectacles de contes pour enfants et adultes seront proposés comme chaque année.

Les bibliothèques souhaitent offrir à chacun à la fois un choix varié d'ouvrages, des conseils de lecture-plaisir et un lieu d'accueil agréable. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

Journée de Conte de Noël «la fille d'argile» à la bibliothèque St Exupéry

LES PROCHAINES DATES DES
ATELIERS :

Atelier d'écriture

Bibliothèque George Sand,

15h - 17h

Samedi 19 janvier

Samedi 2 février

Samedi 8 Mars

Comité de lecture

Bibliothèque St Exupéry, 10h30

Samedi 12 janvier

Samedi 2 février

Samedi 1^{er} mars

Le bibliobus passera à la bibliothèque St Exupéry le jeudi 24 janvier à partir de 9h30.

L'équipe des bibliothèques vous souhaite une très bonne année 2008, riche en lecture !!

*les très jolies réalisations
des enfants...*



LES CONCERTS DE MIDI

Le Harpe Quatuor Riviera donnera un concert le lundi 21 janvier. Il y a quelques années, à la demande de la Fondation Sophia Antipolis, un Quatuor de Harpe est né et fut nommé le Quatuor EFB. Des élèves de haut niveau se joignirent alors à leur professeur et ainsi furent initiés à la vie professionnelle. Leur répertoire fut constitué grâce à de nombreuses recherches et à l'aide de Bernard Galais, harpiste solo à L'Opéra de Paris et compositeur. Cette formation obtint rapidement du succès et une grande renommée. Aujourd'hui, la créatrice du quatuor revient avec 3 de ses anciennes élèves qui, sont à présent des musiciennes professionnelles averties.

Elizabeth Fontan - Binoche
Rossitza Milevska - Lamourette
Megan Metheney
Mutsuko Uematsu - Cuglietta

Au programme : Simphonia Bach, Quatuor Rossini, Danse Espagnole Falla, Carmen Bizet, les feuilles mortes Kosma, Orfeo negro Cherry, les moulins de mon coeur Legrand, Deep purple et danse Gallais.

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, Place Shophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

Prix des places : 13 € pour les adhérents à l'association des «Concerts de Midi»
«l'AVF Sophia Antipolis»
«l'association Sophia Antipolis»



Les étudiants
17 € pour les non adhérents.
Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

Réservations :
04 97 21 16 46
06 78 64 69 43

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LE PROVENÇAL

Ce texte est élaboré avec la collaboration d'Emile Cheval, qui nous a communiqué ses nombreuses connaissances sur ce sujet.



Dès le Moyen Age, le latin est la langue des érudits. La France étant très proche de l'Eglise, le latin se développe et donne naissance à deux langues distinctes : le français et l'occitan qui comprend le Provençal. La Provence est alors un état indépendant totalement distinct de la France, le provençal est donc langue d'état. La Provence sera annexée par la France dans les années 1480-1490 et le provençal, langue des vaincus, se meurt peu à peu.

Intervient en 1539 l'Edit de Villers-Cotterêts visant à imposer le français dans les actes officiels. Cette mesure a pour objectif de repositionner le français et d'éliminer l'occitan. C'est ainsi que se forge un triptyque qui deviendra indissociable : langue - Etat - nation.

En 1789, la Révolution permet de reconnaître à nouveau le plurilinguisme qui perdurera jusqu'en 1793, où un décret oblige chaque village à ouvrir une école tenue par un instituteur de langue française. Le

français fut utilisé pour créer au sein de la population un sentiment d'appartenance à la nation. Dans l'idée populaire de cette époque, on est citoyen au moyen de la maîtrise d'une langue.

En 1951, la loi Deixonne relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux fut la première loi française autorisant l'enseignement des langues régionales de France. Depuis lors, les différents personnages politiques s'appliquent à intégrer dans le débat général le devenir des « langues et des cultures de France ». « Depuis que nous nous battons pour le devenir de nos langues régionales, l'Etat français prend enfin conscience qu'il a détruit une partie de son patrimoine ».

En effet en 1999, La France signe La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, élaborée au sein de l'Europe. Cette charte ne sera pas ratifiée car elle n'est pas conforme à la constitution française.

Le Ministre de la Culture, Jean Jacques Aillagon, organise, en 2003, le premier rassemblement du mouvement culturel territorial. Celui-ci a pour objectif de promouvoir la diversité des langues en France. Cet événement aura pour conséquence de mettre en évidence la diversité culturelle régionale.

Dès lors, Le Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur demande à Monsieur le Premier Ministre d'intervenir afin d'insérer en tant que telles la langue provençale et la langue niçoise dans la liste des langues régionales de France, ainsi que dans celle des langues les moins répandues de l'Union Européenne.

Ainsi ces belles langues « ...accèdent à la reconnaissance officielle... ce qui permet de... conserver à chacune sa dignité... [...] Mais enfin, espérons que cela soit utile à la Provence entière pour conserver son patrimoine et que cela puisse l'aider à construire son avenir. Il ne faut pas qu'elle devienne un

arbre sans racine ! ».

Le Provençal a donc réussi à traverser les siècles, à perdurer malgré toutes les tentatives d'éradication. Il reste « ...la langue de tous les jours avec laquelle nous pourrions continuer à nous comprendre et à nous amuser, à interpréter toutes nos joies et nos peines et la communiquer à ceux qui voudraient mieux la connaître... » Toutefois, on peut parler de plusieurs Provençals. En effet, sa forme se décline selon les régions. Il y aurait donc quatre parlers différents : Le Rhodanien qui est la langue de Frédéric Mistral, Le Gavot qui est celle du Val de Lantosque (elle a gardé la forme la plus proche du latin originel), Le Nissart qui en est l'adaptation niçoise et « La Maritime qui est celle que l'on parle chez nous ».

« Je suis un amoureux inconditionnel de cette langue! ».

Actuellement, les jeunes ne participent pas à cet attachement affectif pour la langue des anciens. L'aspect

linguistique n'est plus l'élément central, la notion d'appartenance au sol ou d'identité semble prépondérante et prendre le pas sur la notion de racine. On parle alors de provençalité. Mais, cette notion de provençalité oriente à nouveau vers la nostalgie des racines, la recréation imaginaire d'un passé rural, paisible et convivial. Cette nostalgie peut tout à fait être positive car elle crée un lien entre nos enfants et nos anciens dont le provençal était la langue du quotidien et du travail.

« Notre culture linguistique est basée sur la langue occitane, à nous de conserver notre originalité, afin de garder à la langue provençale cette authenticité qui est sienne. [...] La langue provençale a survécu, malgré tous les interdits dans les lieux publics et dans les écoles, faisant de la résistance dans la campagne provençale en restant la langue de tous les jours ».

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE :

Lou Pichot Trésor

du chanoine Xavier de Fourvières

Lou Trésor du Félibrige

de Frédéric Mistral

Lou Honnorat

Provençal-Français

L'Occitanien de L.Piat

Le niçois de M. Blaquièra

Le clossaire comparatif

de M. Clovis Veran

Le Larousse

Le Larousse des prénoms

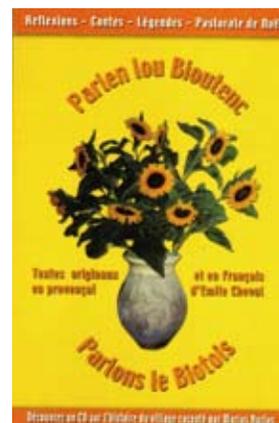
Le Littré

Audrey Bastari
et Emile Cheval
pour le Groupe Patrimoine



Dans le cadre de la création d'un nouveau chemin de découverte autour du béal, le Groupe Patrimoine est à la recherche d'illustrations : photographies, cartes postales, gravures, dessins ...traitant de l'eau ainsi qu'aux activités qui y sont associées (moulins, fontaines, lavoirs, béal, Brague...).

Toutes les personnes susceptibles de posséder ce type de documents peuvent contacter Audrey au 04 93 65 78 00 ou les déposer à l'Office de Tourisme à l'attention d'Audrey ou Noélie.



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

JEUNESSE : UNE NOUVELLE CARTE GRATUITE POUR LES 16/25 ANS

C'était l'un des objectifs annoncés par la CASA lors de l'année 2007 : favoriser l'accès aux domaines du sport, des loisirs et de la culture pour les jeunes de 16 à 25 ans du territoire. Depuis le 2 juillet dernier, près de 700 jeunes possèdent le passeport jeune communautaire, dénommé la carte lol 1625 (qui signifie Laughing Out Loud, soit le bonheur en français), leur permettant d'accéder à de nombreux avantages.

Cette carte propose ainsi, entre autres, des tarifs ultra-réduits dans la majeure partie des cinémas, la gratuité ou des tarifs préférentiels dans de nombreux musées, l'accès gratuit aux compétitions sportives des clubs renommés du territoire, une journée ski gratuite, des invitations au théâtre, etc....

Pour l'obtenir, il suffit de résider, d'avoir un parent résidant, d'étudier, d'être en formation ou de travailler sur l'une des 16 communes de la

CASA et de remplir un formulaire accompagné d'une carte d'identité et d'une photo à déposer dans les mairies, les bureaux d'information jeunesse et les missions locales.

Pour en savoir plus : www.lol1625.fr. Sur la commune de Biot, délivrance de la carte en Mairie et à la Mission Locale. Les demandes d'information sont à adresser par mail à infos@lol1625.fr ou par téléphone au 04.89.87.71.30.

the lol program
automne hiver 2007/2008

**Avalanche de bons plans,
entrées gratuites et
réductions pour les 16/25 !**

SPORTS
SPECTACLES
LOISIRS
CULTURE

Renseignements :
www.lol1625.fr




CENTRE DE LOISIRS ET GARDERIE DU SOIR

Afin de bénéficier de la tarification dégressive pour les prestations du centre de loisirs et de la garderie du soir, pour l'année 2008, les familles sont invitées à nous faire parvenir au Pôle Education :

- soit le quotient familial délivré par la CAF sur les revenus 2006
- soit la photocopie de l'avis d'imposition du foyer sur les revenus 2006 (A3 recto verso) avant le 20 janvier 2008.

A défaut, la tarification dégressive ne pourra être calculée et le tarif normal sera appliqué.

VACANCES DE FÉVRIER : INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS ENFANTS

Centre de Loisirs Enfants

(3-11 ans) : Groupe Scolaire Eugène Olivari,
40 avenue St Philippe - 04 92 38 07 60

Centre de Loisirs ados (jeunes nés entre 1991

et 1996): Espace des Arts et de la Culture Chemin
de la Fontanette - 06 20 39 50 74

PROGRAMMATION :

> Les préados (jeunes nés entre 1996 et 1995) :

lundi 11	mardi 12	mercredi 13	jeudi 14	vendredi 15
Grand jeu	Patinoire	Journée Luge	Bowling	Jeu de piste

lundi 18	mardi 19	mercredi 20	jeudi 21	vendredi 22
Grand jeu	Initiation Magie/percussions	Journée solidarsport	Initiation Magie/percussions	Après-Midi festive

> Les Ados (jeunes nés entre 1994 et 1991)

lundi 11	mardi 12	mercredi 13	jeudi 14	vendredi 15
Grand jeu	Initiative jeune	Journée Luge	Initiative jeune	Jeu de piste

lundi 18	mardi 19	mercredi 20	jeudi 21	vendredi 22
Grand jeu	Initiative jeune	Patinoire	Initiative jeune	Bowling

Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions se dérouleront du lundi 14 janvier au vendredi 18 janvier, de 17h à 19h, salle des Associations - 12 bis route de Valbonne - 06410 BIOT.

Les fiches d'inscription pourront être retirées à la Mairie, au Pôle Education, au Point Jeunes de 16h à 19h, au Centre de Loisirs Enfants ou à l'Espace des Arts et de la Culture, dès le lundi 7 janvier.

N'oubliez pas, pour l'inscription, de vous munir de :

- la feuille d'inscription dûment remplie ;
- la photocopie de la page de

vaccination du carnet de santé de l'enfant ; si l'enfant n'est pas vacciné, fournir un certificat médical.

- un justificatif de domicile

Pour le paiement (le quotient familial doit être automatiquement calculé pour l'année 2008) :

- votre quotient familial délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (www.nice.caf.fr ou 08 20 25 06 10) calculé sur les revenus de 2006.

Sinon, merci de vous présenter aux inscriptions avec :

- le ou les avis d'imposition 2006 du foyer ;

- le livret de famille ;
- la photocopie de l'attestation de versement des prestations mensuelles CAF.

Pour le Centre Ados, une adhésion annuelle de 3€ vous sera demandée.

IMPORTANT

Votre quotient familial est calculé à partir de l'avis d'imposition 2006.

Il peut être recalculé lors de l'inscription, si votre situation personnelle et/ou professionnelle a changé. Les changements que nous prenons en compte sont les suivants :

	Pièces à fournir
Décès de l'un des conjoints	Dernier bulletin de salaire
Chômage	Notification des ASSEDIC
Changement de situation professionnelle	Attestation de l'employeur et dernier bulletin de salaire
Divorce	Jugement du divorce et dernier bulletin de salaire

CENTRE DE LOISIRS ADOLESCENTS

Afin d'assurer une meilleure gestion des services, toutes les inscriptions pour lesquelles la présence d'un représentant légal est nécessaire sont obligatoirement prises dans la salle des Associations (Espace Vernante), aux dates et aux horaires indiqués ci-dessus. **Les inscriptions déposées dans les boîtes aux lettres des écoles et de la mairie, au centre de loisirs ou au Point Jeunes ne seront pas prises en compte et l'enfant sera considéré comme non inscrit.**

RAPPEL : VACANCES DE FÉVRIER : INSCRIPTIONS AU SÉJOUR NEIGE

Du 9 au 15 février, les jeunes pourront goûter aux plaisirs de la glisse à Villars de Lans Corrençon, la plus alpine des stations du Vercors. Les préados (jeunes nés entre 1994 et 1996) pourront skier et les ados (jeunes nés entre 1991 et 1993) auront le choix entre le ski ou le surf. Les inscriptions auront lieu du mercredi 9 au vendredi 11 janvier de 17h à 19h, salle des Associations.

SERVICE JEUNESSE : OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS LES MERCREDIS ET LES SAMEDIS HORS VACANCES SCOLAIRES

Le Service Municipal de la Jeunesse ouvre un centre de Loisirs les mercredis et les samedis hors vacances scolaires. Le centre est ouvert au sein de l'école primaire St Roch (Village), de 13h à 19h et exceptionnellement en soirée ou à la journée selon les activités prévues

Votre enfant pourra bénéficier :

- d'un accueil ouvert : temps d'information, d'échange et de partage entre jeunes encadrés par l'équipe pédagogique du service. Cet accueil ouvert permettra aux jeunes d'en repartir lorsqu'il le souhaite.

- d'activités autour de projet pédagogique ou de sorties culturelles et de loisirs

L'inscription s'effectue sur place. Pour cela, il vous faut remplir un formulaire d'inscription et joindre la photocopie de la page de vaccinations du carnet de santé de l'enfant.

Une adhésion trimestrielle en fonction de votre quotient familial sera obligatoire pour fréquenter l'ensemble des activités proposées dans le cadre du centre ados.

Adhésion	Prix Mini par trimestre	Prix Maxi par trimestre
≤ 560	2.33 €	5 €
560 ≤ QF ≤ 1000	5.05 €	9 €
1001 ≤ QF ≤ 1500	9.01 €	13.50 €

Pour la participation aux activités et aux sorties, la tarification en vigueur pour le centre de Loisirs des vacances scolaires s'applique.

PROGRAMMATION DES SORTIES DE JANVIER/FÉVRIER/MARS :

> JANVIER

samedi 12	samedi 19	samedi 26	mercredi 30
Patinoire	Cinéma	Journée Luge	Patinoire

> FÉVRIER

samedi 2	mercredi 6	samedi 9
Roller	Cinéma	Bowling

> MARS

samedi 1	samedi 8	mercredi 12	mercredi 19
Equitation	Soirée Théâtre Grasse	Mini Golf	Bowling

samedi 22	mercredi 26	samedi 29
VTT	Piscine	Parcours Aventure

Renseignements :
04 92 91 22 62 ou 04 93 33 86 27

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DU PETIT ATELIER

Encore une fois, ce fut grandiose et féérique, une association qui s'occupe d'enfants réalisant de merveilleux dessins, des travaux manuels autour du thème de Noël, un véritable feu d'artifice, un plaisir des yeux, le tout dans une ambiance familiale qui réchauffe les cœurs.

Comme le précisait la présidente, « j'ai l'impression que nous nous sommes quittés il y a quelques jours, tellement le temps passe vite, mais il est vrai que lorsqu'on aime, tout se déroule à merveille et à grande vitesse. »

Il faut beaucoup d'amour pour s'occuper d'enfants, beaucoup de passion pour exercer tous ces travaux et, pour Paule et Gisèle, le lien qui relie tout cela est le bénévolat et don de soi.



ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

INFORMATIONS BUS

La Mairie communique que les coupons de bus ne seront pas délivrés exceptionnellement le Lundi 31 décembre 2007, et le 2, 3, 4, 24 Janvier 2008. Les coupons seront délivrés à la Gare routière d'Antibes et à la Gare des Messugues à Sophia Antipolis.

GESTION DE L'EAU : SOYONS VIGILANTS

En 2007, le Préfet a placé dès le mois d'avril l'ensemble du département en situation de « Vigilance Sécheresse ». Deux secteurs correspondant à des cours d'eau sensibles ont été placés en juillet en situation « d'Alerte Sécheresse » avec des limitations d'usage (en particulier arrosage diurne interdit).

Contrairement aux autres années, les pluies d'automne n'ont pas été au rendez-vous. Fin novembre le cumul des pluies à Nice depuis janvier représente environ de 280 mm pour une normale proche de 700 mm. Cette tendance se retrouve sur l'ensemble du département avec une pluviométrie moyenne annuelle qui devrait avoisiner 50 à 60 % de la pluviométrie moyenne.

Par arrêté du 4 décembre 2007, le département des Alpes Maritimes est replacé en situation de vigilance, les arrêtés précédents étant caduques depuis fin octobre.

Dans ce contexte, il est primordial de rappeler les principes de précaution élémentaire et d'en appeler à la responsabilité de chacun afin de préserver nos réserves naturelles en eau et de développer des politiques d'économie d'eau et de gestion raisonnée des ressources.

Chaque entreprise, chaque foyer, est donc invité à adopter un comportement de précaution et des gestes simples, dans la vie quotidienne, qui contribueront à préserver nos ressources en eau.



VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

UN SITE INTERNET POUR L'ASSOCIATION VIVRE À SAINT PHILIPPE

“ L'association a l'honneur de vous annoncer la création de son site informatique : vivreasaintphilippe.fr

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur notre quartier, des articles de fond retraçant la naissance et le développement de Saint Philippe et surtout l'évocation des problèmes inhérents à notre quartier : circulation automobile

dangereuse, transports en commun limités, création d'un centre d'accueil pour les gens du voyage à proximité de nos maisons et surtout les dernières nouvelles de la construction d'un centre commercial, baptisé «centre de vie» et beaucoup d'autres infos.

Enfin et surtout, sur ce site, un forum permettra à chaque personne d'évoquer ses préoccupations personnelle et de poser les questions

qui l'intéressent, concernant l'avenir de notre quartier.

En ces temps de campagne pour élections municipales, l'association VSP posera vos questions à chaque candidat et fera vivre le débat sur ce site.

A bientôt sur : vivreasaintphilippe.fr



SPORTS

LE SPORT AVEC VIS TA MINE

“ **Vis-ta-mine** vous informe que les cours au Moulin Neuf sont complets, excepté les kids le mercredi de 17h à 18h.

Vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente pour une éventuelle inscription sur désistement en cours d'année.

Quelques places sont aussi disponibles les lundis et jeudis, de 15h à 16h, salle municipale au rond point des Trois Moulins à Antibes (à côtés des tennis municipaux).

Rappel des tarifs annuels :

KIDS 120 euros
ADULTES 90 euros
 1 cours /semaine
140 euros
 2 cours/semaine

Vous munir d'un certificat médical, de deux enveloppes timbrées à votre nom et dresse, d'une photo et de votre mode de règlement.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA REFUSÉ.**

Rendez-vous le Samedi 12 Janvier 2008, à 14h.00 à la Salle Stade Pierre Bel, pour l'Assemblée Générale annuelle.

Nous comptons sur votre présence qui est déterminante pour le bon fonctionnement de notre association.

Les personnes sur liste d'attente pourront y participer, afin de mieux connaître Vis Ta Mine et en

fonction des disponibilités, pouvoir ainsi intégrer les cours.

Au terme de cette réunion, nous fêterons ensemble la Nouvelle Année 2008 en partageant amicalement « La Galette des Rois ».

Renseignements supplémentaires:

04.93.74.02.05
 (Robert et Solange Clément)
 06.14.06.65.64
vis-ta-mine@hotmail.fr
<http://vis-ta-mine.skyblog.com>



LES RANDONNÉES AVEC LE BAC RANDO

“ Prochaines sorties si le temps le permet :

Dimanche 13 janvier :
 Lucéram circuit du Grand Brau
 Visite du village et des crèches
 Dénivelé 740m – Durée 4h

Dimanche 27 janvier :
 Saint Jeannet - le Gros Chêne et le Baou et la Gaude
 Dénivelé 400m – Durée 4h



Le Biot Athlétique Club Randonnées souhaite à tous une excellente année et vous espère nombreux



pour parcourir les sentiers de nos régions.



VELO SPRINT BIOTOIS

“ Nous avons la chance, au sein du Vélo Sprint Biotois, de compter, parmi l'équipe d'encadrement, quelques grands champions qui, en leur temps, ont porté haut les couleurs de Biot.

C'est avec ferveur et humilité qu'ils transmettent leur savoir ainsi que leur amour du vélo tous les mercredis après-midi, lors des sorties de l'école de cyclisme. Alors si, comme nos jeunes champions, vous souhaitez vous adonner à la pratique du V.T.T lors des différentes compétitions ou tout simplement pour des balades en forêt, rejoignez-nous !



Pour toute information sur l'école de cyclisme,
merci de contacter : Jean-Louis Bouffier 06.16.16.52.27
 ou Eric Veyrier 06.16.19.30.48



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA BOULE AMICALE BIOTOISE



Dans l'attente de la saison 2008, les membres de la Boule Amicale n'ont pas chômé. Qu'il s'agisse du concours sponsorisé par nos amis Hubert Bessone et Gérard Rémy (81 joueurs), des concours du « Panier de Noël » (152 participants sur les 2 journées) le clos n'a pas désempli. Même la pluie du samedi 24 novembre n'a pas découragé les équipes qui se sont affrontées.

Voilà qui présage bien de l'avenir sportif de la boule amicale l'an prochain. L'assemblée générale qui se tiendra le 12 janvier à 18h (salle des associations) sera précédée d'un concours en triplettes arrangées. Les sociétaires sont invités à y venir nombreux. Conclue comme d'habitude par la dégustation d'une galette des rois monstre, elle sera l'occasion de fêter ensemble la nouvelle année.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS À LA BAB :

5 janvier : triplettes à la mêlée
12 janvier : triplettes arrangées
19 janvier : doublettes à la mêlée
26 janvier : triplettes à la mêlée
2 février : doublettes arrangées
9 février : triplettes à la mêlée
16 février : triplettes à la mêlée.

Le début d'année est aussi le moment où se renouvellent les licences et où se souscrivent les nouvelles secrétaires ou futurs sociétaires, pensez-y.



*Pour la BAB
 Claude Hurbain*

L'ASSOCIATION DE DANSE TERPSICHORE EN MOUVEMENT POUR 2008



La nouvelle équipe de l'association de Danse Terpsichore présente ses meilleurs vœux à Monsieur le Maire, à la directrice Liliane Valsecchi, Monik Hiltz, ainsi qu'à toutes. Le nouveau bureau de cette association est composé de l'équipe

suivante :

- Geneviève Mourard : présidente
- Ondine Rat : vice-présidente
- Claudine Chappet : trésorière
- Myriam Kail : vice-trésorière
- Anne Arnaud : secrétaire
- Cécile Bauge : vice-secrétaire

Pour tout renseignement au sujet de l'association, contactez Monik Hiltz : 06 20 91 47 91

Bonne année à tous !



CARNET

NAISSANCES

Angelina Germain	12 octobre 2007
Luca Fore	25 octobre 2007
Leandro Beker	28 octobre 2007
Léa Bouvier	30 octobre 2007
Brice Menguy	19 novembre 2007

MENUS DES ÉCOLES JANVIER 2008



■ DU 07/01/2008 AU 11/01/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
salade d'endives rôti de porc haricots verts petit Louis gâteau des rois	soupe de légumes osso bucco de volaille pâtes saint nectaire fruit	salade de blé nuggets de poisson poêlée de légumes six de savoie fruit gâteau des rois/compote	salade verte tian de courgettes riz babybel compote de pommes	saucisson/cornichon sauté de veau petits pois/carottes fromage blanc nature fruit



■ DU 14/01/2008 AU 18/01/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
betteraves navarin d'agneau semoule gratinée au fromage fruit	tarte aux 3 fromages omelette brocolis fruit	carottes rapées/maïs poulet rôti gratin de courgettes et béchamel gâteau de riz/caramel fruit/pain+fromage	aioli (1/2 œuf) HV+PDT+Carottes +Choux Fleur yaourt nature fruit	salade verte lasagne bolognaise maison fruits au sirop



■ DU 21/01/2008 AU 25/01/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
Repas choisi par les enfants d'olivari carottes rapées hachis parmentier glace au lait	soupe de légumes paupiette de poisson blé emmental fruit	salade verte rosbif gratin dauphinois île flottante yaourt et fruit	tarte provençale poulet roti haricots beurre cantal fruit	poireaux vinaigrette ravioli sce tomate fromage râpé fruit



■ DU 28/01/2008 AU 01/02/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
choux rouge et mortadelle risotto saint Moret nature salade de fruits	salade verte croutons escalope de porc poêlée de légumes clafouti maison	radis/beurre pavé de saumon jardinière de légumes saint Paulin fruits au sirop fruit/lait chocolaté	brochette d'agneau et merguez couscous fromage blanc vanille fruit	salade de coco rôti de dinde épinards/béchamel flan caramel fruit



Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

INFOS PRATIQUES

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

- Cherche femme de ménage 6h par semaine à mon domicile, chemin de roquefort. Chèque emploi service. Tél. 06 19 98 27 46 ou 04 93 65 53 98 le soir.
- Cherche nounou à domicile pour Hugo 18 mois, secteur Chèvre d'Or, lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9h30 à 14h30. Tel : 06 29 51 90 41 ou 04 93 95 01 13.
- Cherche personne disponible (retraîtée, étudiante) pour garder occasionnellement deux enfants (4 et 6 ans) en semaine. Tel : 06 22 32 41 31.

DIVERS

- Résident biotois cherche à acheter ou à louer appartement, studio ou local avec ou sans travaux. Étudie toutes propositions. Tel : 06 61 17 85 91.
- Particulier à particulier cherche appartement 2 pièces sur Biot ou environs. 06 20 82 42 59 ou 04 93 61 29 97
- Couple (infirmière-électronicien) discret et soigneux cherche nid douillet, Biot et environs, 2-3 pièces calme et ensoleillé 650 à 800 Euros cc max. 06 31 19 99 68.
- Espace en sous sol, sain et sécurisé, à louer pour entreposage et stockage. Tel : 06 22 94 63 28
- Recherche restants de pelotes de coton pour faire des habits de

poupées.
 mail : stephanieauburtin@free.fr
 gsm : 06.87.08.07.26

ACHATS-VENTES

- A vendre salle à manger complète en chêne massif, «esprit brocante», collection actuelle carjac de la CAMIF :
 1 table rectangulaire avec piètement en fer forgé et une allonge incorporée.
 4 chaises avec piètement en fer forgé et assise paille de seigle.
 1 Vaisselier : Façade, côtés et portes chevillés, 2 portes vitrées et 2 portes pleines, 2 tiroirs.
 1 Buffet : Façade, côtés et portes chevillés, 4 portes, 3 tiroirs.
 1 Table Basse Coffre : Dessus ouvrant coulissant, 2 tablettes à l'intérieur.
 1 Meuble TV avec plateau pivotant : Façade, côtés et portes chevillés, une porte vitrée et 2 tiroirs. valeur d'achat = 7900 € - prix de cession = 2500 €. Ces meubles peuvent être vendus à l'unité. Pour tous renseignements : 06 60 78 83 77.
- Vends lit à barreaux, parc et commode en bois laqué blanc. 150 €. 06 18 02 28 56. 04 92 91 02 34.
- A vendre bureau patines anciennes (114x78x62 cm) + chaise assortie base vanille, filets jaune pâle, excellent état, vendus 250 €. 04 92 94 09 26.
- Chambre d'enfant à vendre : coloris pastels (bleu/vert/jaune) 1 lit à barreau (60 x120 cm) - avec tiroir de rangement, matelas, édredon, tour de lit. Très bon

état. Prix : 170 € - 1 commode - pin massif - peinte à la main avec motif - avec table à langer adaptable dessus - Très bon état - Prix : 200€ - 1 armoire - pin massif - peinte à la main - 2 étagères + 1 penderie. Très bon état - Prix :

220€ - 1 barrière de lit : 25€ - 1 barrière de sécurité pour escaliers (de 75 à 82 cm) - métal - blanche : 40€ - 1 siège auto Maxi cosi (à partir de 9kg) bon état : 40€. Tél : 06 22 94 63 28.

- A vendre lits superposés TBE couchage 90x190. 06 20 48 79 12.
- Vends coque créatis bébé confort grise 80 € - poussette Loola (hamac grise ou rose) 150 € - baignoire bébé à poser sur baignoire 20 € - Echarpe pour porter bébé valeur neuve 100 € vendue 50 €. Donne lit bébé blanc à rénover + matelas + vêtements grossesse taille 38-40.06 61 97 06 08.
- Vends banquette en pin naturel matelas futon 90 € - piano droit cadremétalliquemarqueZimmerman 700 € - bonnetière, table de ferme 2mx0.90m en merisier massif + 6 chaises en merisier tapissé 550 € - rideaux + dessus de lit Dralon. 04 93 65 14 80.
- A vendre cause déménagement une cuisinière mixte gaz + électricité, four électrique marque Scholtès, machine à laver largeur 40cm (ouverture par le dessus) Whirlpool, un réfrigérateur congélateur 300 litres Bosch. 04 93 65 53 11.
- A vendre canapé 3 places + 2 fauteuils assortis cuir vachette pleine fleur couleur miel excellent état. 1800 € à débattre. 04 93 33 90 56.

VOYAGES ASTROLOGIQUE

“ L'association biotoise nature, sciences et traditions organise dans le cadre de ses activités un week-end de deux jours en hôtellerie aux portes du Mercantour : sous le signe du Capricorne

Un enseignement authentique sur le signe du Capricorne suivi de temps d'intégration par la marche consciente et par les exercices de

kinésiologie dans le silence des sommets montagneux. Ateliers pratiques et ludiques d'arts thérapie en salle et dans la nature. Cette aventure d'exploration est offerte à tous ceux qui recherchent plus de sagesse et d'équilibre dans leur vie. Cela requiert un esprit bienveillant envers soi-même et une ouverture aux autres, sans jugement ni a priori.

Animateurs : Béatrice et Jean TRIKI
 Astrologues - Psychothérapeutes - Sophrologue et Kinésiologue
 Du 19 au 20 janvier 2008.
Renseignements et plaquette d'information sur demande: Nature, Sciences et Traditions
Bureaux 04 93 65 65 12
Mobile 06 70 28 94 24 ”

INFOS PRATIQUES

PAROISSE DE BIOT

Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptême, mariage...) place de l'Église, chaque mercredi de 15h à 19h.
 tél/fax: 04 93 65 00 85
 Un site à consulter: www.ndsagesse.com

Messe à Biot :
 le dimanche à 18h (sauf exception pour les fêtes) ;
 en semaine chaque mercredi à 12h15.

La rentrée des catéchismes a été faite le 3 octobre. Les rencontres ont lieu au presbytère chaque mercredi de 11h à midi.
 Tél : 04 93 65 00 85.

Un synode (consultation de toutes personnes intéressées par la religion catholique) a été ouvert dans le diocèse de Nice. C'est l'occasion pour les Biotois de se réunir par petits groupes, afin de donner un point de vue, un souhait concer-

nant la foi chrétienne et sa transmission ou concernant la vie de l'Église. Contacter Alain Salmon au presbytère
 04 93 65 00 85.

UN MARIAGE ÇA SE PRÉPARE

La préparation se déroule sur une année, en soirées, week-end et matinées. Elle est animée par des couples accompagnateurs et les prêtres.
 Dès que vous avez le désir de vous marier, prenez contact avec l'accueil de Biot : 04 93 65 00 85 ou de Sophia Antipolis : 04 93 65 77 01 avant le 11 janvier 2008.

Quatre rencontres inter-religieuses seront proposées dans l'année. La prochaine est fixée au 22 janvier 2008 à 20h au Centre Paul VI, à Sophia Antipolis.



LE CYBER-PRESBYTÈRE REPREND SES ACTIVITÉS

Permanences le mercredi de 15h à 18h.

Réouverture de notre église : Depuis le 2 décembre dernier, c'est avec joie que les Biotois ont retrouvé leur église, à nouveau ouverte.

NOUVEAU ! VIRGILE TRAITEUR

Dans la plus pure des traditions, notre Chef Virgile, ancien chef de chez Lenôtre Côte d'Azur a l'honneur de vous faire découvrir sa cuisine élaborée autour de ses racines familiales et de ses bases créatives, riche en soleil et parfumée.

Venez découvrir dans notre boutique du Centre Commercial Biot 3000, au 495 route de la Mer, une cuisine nouvelle et traditionnelle au goût du jour : épicerie fine,

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**
 04 92 91 55 80
 Fax : 04 93 65 18 09
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**
 04 92 91 55 90
 04 92 91 55 91
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

■ **PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale**
 04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi
 04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale
 04 92 91 59 76

Avie
 04 93 65 29 88

Assistante sociale
 04 92 91 59 79

Petite Enfance
 04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

■ **CABINET DU MAIRE**
 04 92 91 55 87
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

■ **PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION**
 04 92 91 55 95
 04 92 91 55 74
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication
infos@biot.fr

Espace des Arts
 04 93 65 07 02
 Fax : 04 93 65 73 77
 Lundi : 14h à 18h
 Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 20h
 Mercredi : 9h à 20h
 Samedi : 9h30 à 16h30
 Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse
 04 92 91 22 62
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand
 04 93 65 57 99 (tél et fax)
 Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
 Mercredi : 9h30 à 18h
 Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint Exupéry
 04 93 65 24 54
 Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
 Mercredi : 9h30 à 18h30
 Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia
 04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

■ **FINANCES**
 04 92 91 55 94
 du lundi au vendredi
 8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**
 04 93 65 06 66
 Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

charcuterie, entrée, plats cuisinés, desserts, verrines et plateaux repas.

Virgile Traiteur, c'est aussi un organisateur de réception, lunch, cocktail, mariage, baptême. Prestations à domicile, location de matériel et de vaisselle, personnel de service...

Livraison et installation assurées, devis personnalisé.

Contact : 04 92 91 07 77

e-mail : boutique@virgiletraiteur.com

Pour mieux nous connaître, consultez notre site : www.virgiletraiteur.com

BAGHY CAFE A BIOT 3000

Baghy Café est un restaurant à l'italienne et une pizzeria.

Il est ouvert chaque jour de 7h30 jusqu'à 14h, le soir sur réservation, pour vous faire goûter ses spécialités, mais aussi pour vous cuisiner une pizza à emporter.

Des bons plats à prix raisonnable, disponibilité d'un grand parking public pour se garer facilement et des toilettes pour personne en

fauteuil roulant.

Venez goûter notre café Segafredo Zanetti pour bien commencer la journée.

Afin de mieux vous servir, réservation au 06 71 65 98 34. Baghy Café Centre Commercial Biot 3000 au 495 route de la Mer à Biot.

FRUGIVORE : Pour des desserts fruités !



Pâtissier depuis 1976, Georget Letellier vous invite à découvrir

« Frugivore ». Attirés par « l'esprit village » et la convivialité des Biotois,

Monsieur et Madame Letellier ont créé, il y a deux mois, leur entreprise de pâtisserie et création fruitée sur la commune.

Le chef pâtissier vous propose de redécouvrir le fruit frais, produit



qu'il a principalement choisi de travailler. C'est à partir des fruits de saison que Georget crée des centres de tables ou des pièces montées, confectionnés à partir de brochettes de fruits. Il propose également des suprêmes d'agrumes ou encore des salades composées de dix fruits. Surtout tourné vers les professionnels, Georget Letellier peut aussi satisfaire les particuliers en leur proposant des créations sur-mesure ou encore de la pâtisserie traditionnelle.

Contact: Georget Letellier

Frugivore

Tél : 09 62 26 70 96 - 06 76 33 58 06

Fax : 04 93 65 90 46

1050, route de la Mer - 06410 Biot

■ GENDARMERIE

04 93 65 22 40

■ PÔLE POPULATION

04 92 91 55 76

du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

■ RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84 /85 /86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

■ PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT

04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services techniques

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme

04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

■ PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE

04 92 91 52 10
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires

04 92 91 52 17

Service des Sports

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines

04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

■ ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Ecole Olivari

Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint Roch

Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf

Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin

04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude

04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle

04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne

04 92 96 52 00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis

04 97 97 33 00

■ SAPEURS POMPIERS 18 URGENCES

Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

■ URGENCES MÉDICALES 15

■ LA POSTE

04 93 65 11 49

AGENDA



- Mardi 1^{er} janvier** Pas de marché hebdomadaire
- Samedi 5 janvier** Boule Amicale Biotoise : triplettes à la mêlée
- Jeudi 10 janvier** CCAS : thé dansant de l'Épiphanie, à partir de 14h
- Vendredi 11 janvier** Assemblée générale du Vélo Sprint Biotois, salle des Associations, 19h30
- Samedi 12 janvier** Assemblée générale des donateurs de sang, salle des Associations, 9h
Clôture du Calendrier de l'Avent, 11h en présence des artistes et parcours des volets dans les rues du village ; cocktail offert à la population.

Boule Amicale Biotoise : triplettes à la mêlée

Assemblée générale de Vis-ta-Mine, salle du stade P.Bel, 14h

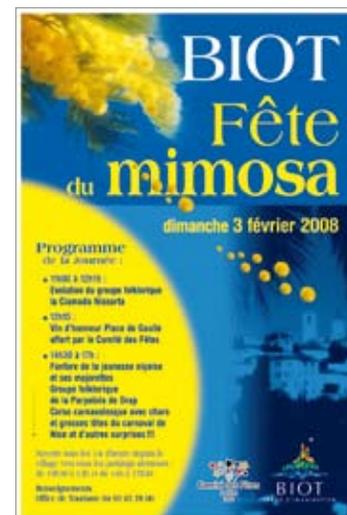
Assemblée générale de la Boule Amicale, salle des associations, 18h

Comité de lecture, bibliothèque Saint-Exupéry, 10h30

BLOC-NOTES

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, en mairie sur RDV.
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village.
(pas de marché les 25 décembre et 1^{er} janvier)
- Tous les mercredis** De 13h30 à 15h30 : permanence des adjoints au maire, en mairie.
De 13h30 à 16h : permanence de la sécurité sociale, en mairie.
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village, par l'Office de Tourisme.
- Le 3^e lundi du mois** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h.

- Dimanche 13 janvier** Sortie du BAC Rando à Lucéram ;
circuit du Grand Brau
- Samedi 19 janvier** Cinéma Brut à l'Espace des Arts et
de la Culture, 20h à 23h
- Atelier d'écriture, bibliothèque George Sand,
15h à 17h
- Judi 24 janvier** CCAS : rencontre au foyer autour d'un loto gratuit,
à partir de 14h
- Passage du Bibliobus, bibliothèque Saint-Exupéry,
9h30
- Les 25 et 26 janvier** Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture,
« le fétichiste », à 20h30
- Samedi 26 janvier** Boule Amicale Biotoise : triplettes à la mêlée
- Dimanche 27 janvier** Sortie du BAC Rando à Saint-Jeannet
- Dimanche 3 février** Fête du Mimosa



- Du 3 janvier au 14 février** Enquête PLU.
- Jusqu'au 12 janvier** « 24 fenêtres pour 24 artistes : Calendrier de l'Avent ».
- Du 14 février au 7 septembre** Exposition Peynet à l'Office de Tourisme.
- Jusqu'au 31 mai** Exposition photos « Art numérique by Venice », Espace Multimédia.
- Du 14 décembre au 20 janvier** Exposition de la MAMAB, Office de Tourisme.
Exposition « Bijoux d'aujourd'hui », Office de Tourisme.
- Jusqu'au 20 avril** Exposition « Si fontaines m'étaient contées... »
Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.
- Du 9 au 11 janvier** Inscriptions au séjour neige des jeunes, salle des Associations,
de 17h à 19h.
- Du lundi 14 janvier
au vendredi 18 janvier** Inscriptions centre de loisirs enfants et ados,
salle des Associations, de 17h à 19h.

VISUEL

Affiche Mimosa

VOIR YVES